

Négreville



2021, la vie reprend...

BULLETIN MUNICIPAL 2022

S O M M A I R E

Sommaire.....	page 1
Le Mot du Maire.....	page 2
La Mairie : horaires-conseillers-commissions.....	page 3
Conseils municipaux.....	page 4
Personnel communal.....	page 5
Budget 2021.....	page 6
Etat Civil 2021.....	page 7
Infos diverses.....	pages 8-9
Démarches administratives.....	pages 10-11
Réseau transports.....	page 12
Frelons asiatiques.....	page 13
Ecole	pages 14-15-16
Services de proximité.....	pages 17-18
Gestion des déchets.....	pages 19-20-21-22
Règles de bon voisinage.....	page 23
Vie associative.....	page 24
Réalisations.....	page 25
Rétro 2021.....	pages 26-27-28-29
Patrimoine	pages 30-31-32
Commerces artisans.....	pages 33-34

Le Mot du Maire

A FAIRE

Le Maire,



Guy Lesénéchal

La Mairie

Permanences secrétariat :

Lundi et vendredi : 14 h.00 - 17 h.30

Mardi et jeudi : 09 h.00 - 12 h.30

Contact : Dominique BRIEN

Tel. 02 33 40 04 98

mairie.negreville@wanadoo.fr

Guy LESENECHAL (Maire) permanences :

Mardi et jeudi (11h.30-12h.30)

☎ 06 98 76 30 10 ou 02 33 40 68 08

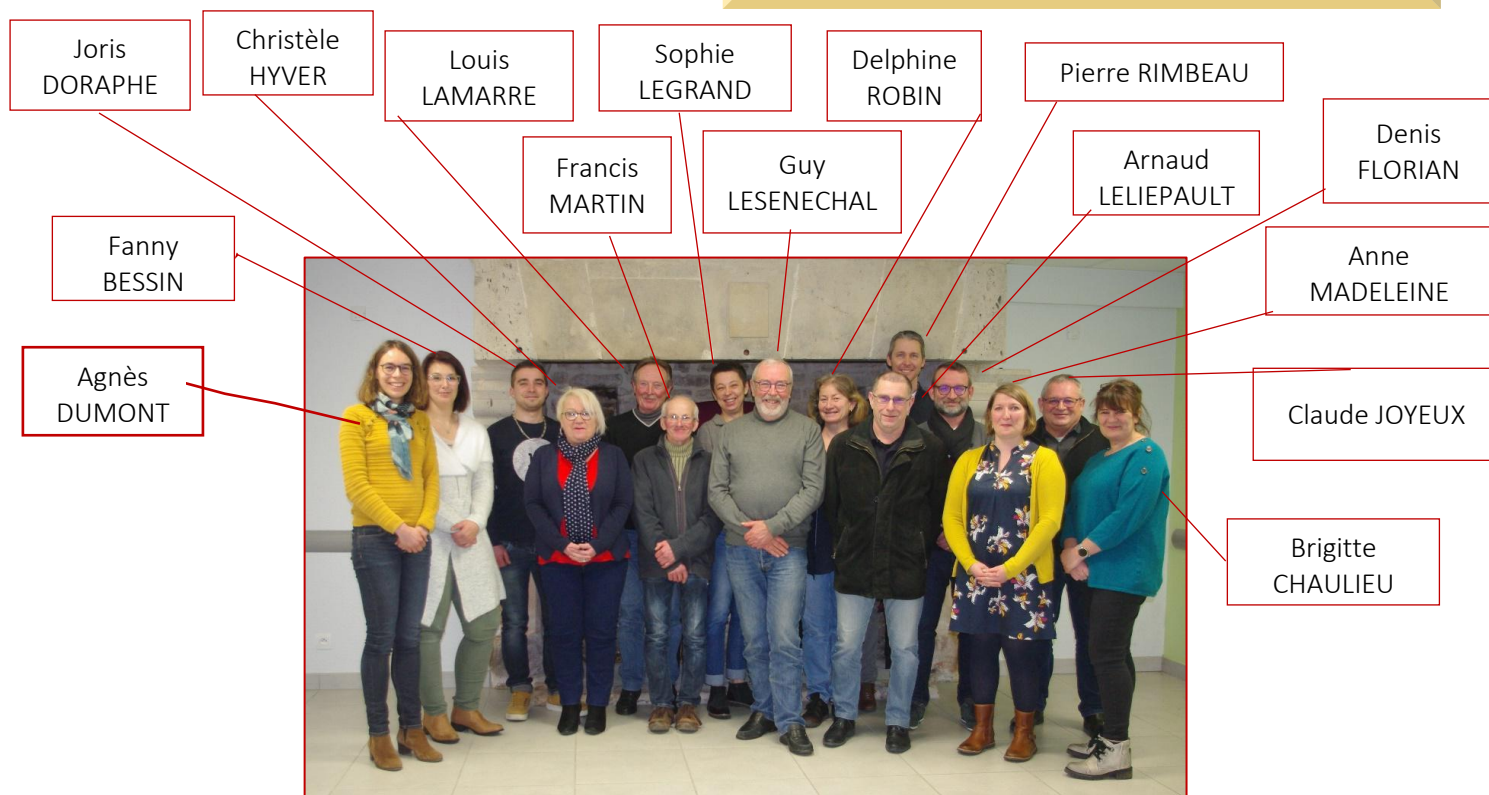
Rendez-vous possible sur demande
avec les adjoints

Anne MADELEINE ☎ 02 33 95 07 08

Pierre RIMBEAU ☎ 06 89 96 92 88

Sophie LEGRAND ☎ 02 33 03 36 52

LE CONSEIL MUNICIPAL :



Commission des affaires sociales et gérontologiques	Sophie Legrand, Brigitte Chaulieu, Chrsitèle Hyver et Fanny Bessin
Commission d'Appel d'offres	Pierre Rimbeau, Claude Joyeux, Louis Lamarre
Commission des Finances	Sophie Legrand, Denis Florian, Pierre Rimbeau, Anne Madeleine
Commission des Travaux	Pierre Rimbeau, Louis Lamarre, Claude Joyeux, Francis Martin, Arnaud Leliepault, Delphine Robin, Brigitte Chaulieu, Joris Doraphé
Commission « Cimetière/ Eglise »	Sophie Legrand, Pierre Rimbeau, Francis Martin, Claude Joyeux,
Commission scolaire	Anne Madeleine, Fanny Bessin, Agnès Dumont, Christèle Hyver
Commission « Communication »	Anne Madeleine, Denis Florian, Delphine Robin, Agnès Dumont
Groupe de travail « Restauration scolaire »	Brigitte Chaulieu, Christèle Hyver, Agnès Dumont, Fanny Bessin, Anne Madeleine, Francis Martin
Commission Urbanisme	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Agnès Dumont

La Mairie

Réunions 2021

Conseil du 21 janvier

- Il a été :
- procédé à la validation de l'avant-projet sommaire du restaurant scolaire et des demandes de subventions, et à l'approbation du plan de financement,
 - décidé de faire des formalités afin de réaliser la mise en conformité du SAS de la salle des fêtes,
 - décidé de donner délégation par voie conventionnelle de l'exercice de la compétence eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglo du Cotentin,
 - approuvé la révision du montant de l'attribution de compensation libre 2020,
 - fait un compte rendu de la commission travaux,
 - émis un avis sur le plan de déplacement du cotentin.

Conseil du 29 mars

- Il a été :
- approuvé le compte de gestion du budget communal de l'année 2020 et le compte administratif de l'année 2020,
 - voté à l'unanimité le budget primitif 2021,
 - décidé le maintien des taux d'imposition,
 - donné accord pour la réalisation de travaux d'entretien des chemins et routes communales,
 - donné accord pour la création d'une servitude de passage sur la parcelle A/640 au profit de la parcelle A/275,
 - renouvelé la convention sur la lutte du frelon asiatique FDGDON,
 - validé l'évolution des moyens pour le réseau lecture et les services petite enfance du service commun Cœur Cotentin,
 - décidé, sur proposition de la commission restaurant scolaire, de maintenir le fonctionnement actuel du restaurant scolaire avec un prestataire pour la fourniture des repas, mais de prévoir dans le nouveau restaurant scolaire une éventuelle cuisine sur place.

Conseil du 27 mai

- Il a été :
- donné accord pour divers travaux concernant les chemins et lavoir du Moulin de la Ville,
 - donné accord pour la réalisation de travaux de voirie à la Siquetterie,
 - procédé à la validation de l'avant-projet définitif du restaurant scolaire,
 - attribué les subventions pour l'année 2021,
 - présenté le projet bibliothèque de l'école avec attribution d'une somme pour ce projet,
 - donné accord pour l'achat de matériel du dortoir de l'école, pour la mise en place d'un nouveau service civique en septembre 2021, pour reconduire la vente d'herbe du champ du presbytère, pour amortir les dépenses d'amortissement, pour un virement de crédits,
 - donné accord sur les termes d'une convention de mutualisation des moyens par la mise à disposition de personnel communal entre les communes de NEGREVILLE et L'ETANG BERTRAND,

Conseil du 8 juillet

- Il a été :
- approuvé l'avant-projet définitif du restaurant scolaire,
 - décidé l'acquisition de matériel informatique pour l'école (tablettes), financées à 70 % par l'éducation nationale,
 - donné accord pour la réalisation de travaux complémentaires de voirie à la Siquetterie et au Hameau Dagoury,
 - donné accord de principe pour le remplacement des panneaux d'affichage dans la commune,
 - adopté la nomenclature M57 du 1er janvier 2022 au niveau comptable, avec mise en place d'un parapheur électronique,
 - donné accord pour des virements de crédit.

Conseil du 20 septembre

- Il a été :
- validé un avenant au marché de maîtrise d'œuvre du projet de restaurant scolaire,
 - donné avis sur le projet de programme local de l'habitat de la communauté d'agglomération du Cotentin (10 voix pour et 2 voix contre),
 - donné accord pour l'acquisition de panneaux d'affichage,
 - validé le remplacement des buts du terrain de foot,
 - décidé la mise en place d'une commission d'urbanisme,
 - décidé d'organiser le repas des aînés le 17 octobre 2021 dans les mêmes conditions que l'année 2019,
 - décidé le remplacement voie sans issue du Hameau Nééz.

La Mairie

D'autre part, il est ici rappelé que suite à la prévision de fermeture des classes de Magneville et de Morville à la rentrée 2023, des réunions de concertation ont eu lieu entre les communes du RPI L'ETANG-BERTRAND, MAGNEVILLE, MORVILLE et la commune de NEGREVILLE afin d'étudier un regroupement possible. A cet égard, le conseil a émis un avis favorable pour s'engager dans la démarche de création d'un Syndicat Intercommunal à vocation Scolaire (SIVOS).

Conseil du 23 novembre

- Il a été :
- rejeté le rapport d'évaluation de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour la compétence eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
 - Approuvé la révision du montant des attributions de compensation libre pour 2021,
 - décidé de conventionner avec le SDEM 50 pour la mise en place du Conseil en Energie Partagé,
 - transféré l'exercice de la compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SDEM 50,
 - classé la voirie du lotissement communal du bourg dans la voirie communale,
 - approuvé les annexes de la convention cadre d'accès aux services manche numérique,
 - approuvé le devis d'impression du bulletin municipal 2022,
 - donné accord à M. le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 5000 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget
 - approuvé la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 pour le budget communal
 - donné accord pour des virements de crédit.
 - attribué une indemnité de gardiennage à l'église pour l'année 2021,
 - reconduit l'attribution de colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans,
 - donné subvention exceptionnelle à l'association Cœur et Cancer pour le décès de M. TRAVERS, ancien conseiller municipal.

LES EMPLOYES COMMUNAUX

La commune de Négreville emploie sept personnes :

Service administratif :

Dominique BRIEN
Secrétaire de mairie

Service scolaire et périscolaire :

Maryline FONTAINE
Agent Spécialisé des Ecoles
Maternelles
Accompagnatrice dans le bus

Manon VALLEE
Agent Spécialisé des Ecoles
Maternelles
Accompagnatrice dans le

Géraldine LETERRIER
Adjoint d'animation
Service cantine et garderie
périscolaire
ATSEM remplaçante

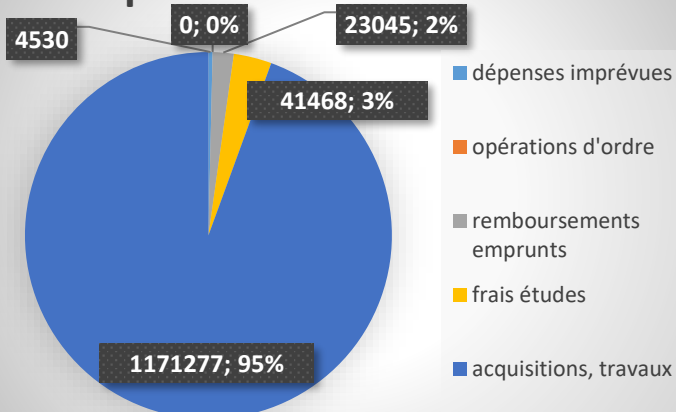
Services techniques

Yann DAVY
Adjoint technique
Travaux d'entretien des bâtiments
de la voirie, des espaces verts

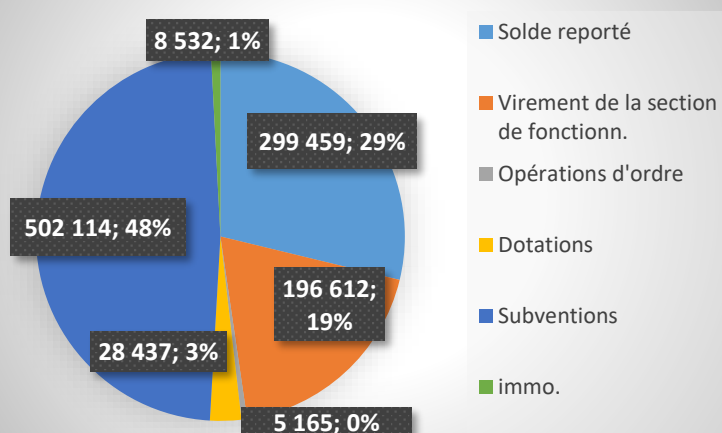
Sylvie BAUDIN
Adjoint technique
Régisseuse des salles
(Gestion et Entretien)
Désinfection cantine et école

BUDGET 2021

Dépenses d'investissement



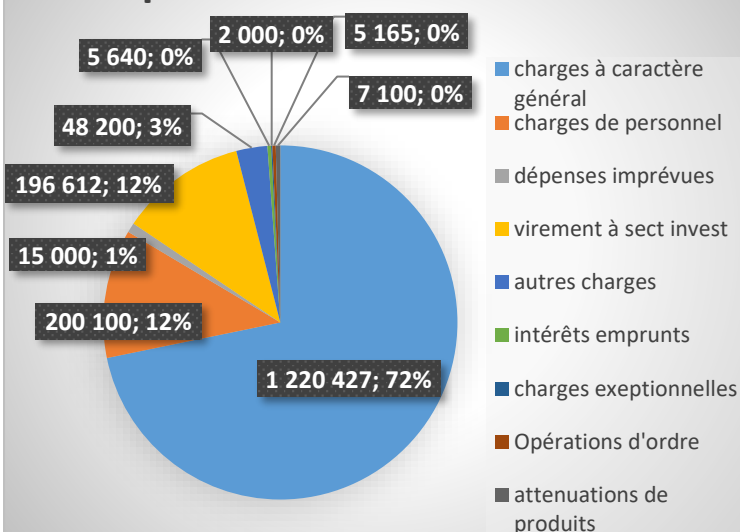
Recettes d'investissement



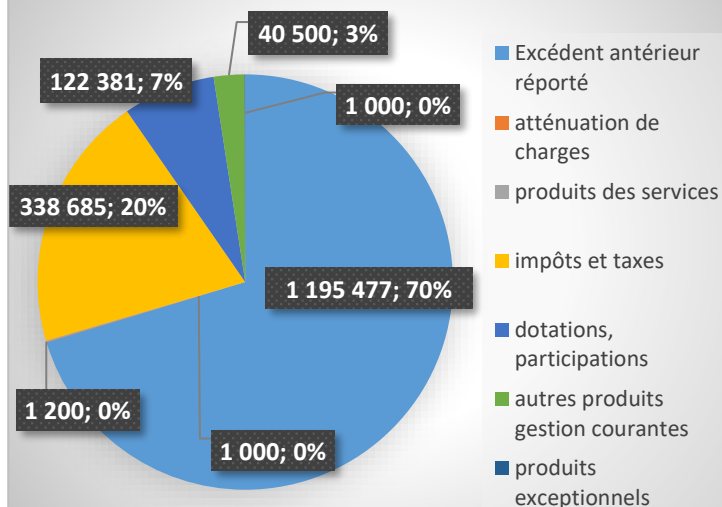
Investissements prévus et réalisés en 2021

*	Prévu	Réalisé
TRAVAUX STADE	10 000	1 900,55
TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE	50 000	38 978,70
AMENAG. Hameau Brisset, Hameau es Maîtres	215 775	215 168,60
SALLE DES FETES CUISINE	28 870	28 862,12
ACQUISITION MATERIEL, PANNEAUX	14 000	555,00
ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE	3 500	2 564,81
ACQUISITION MOBILIER ECOLE BIBLIOTHEQUE	3 000	1 435,55
GROUPE SCOLAIRE	1 600	0
RESTAURANT SCOLAIRE	842 532	30 890,37
ILLUMINATIONS	2 000	0
Total	1 171 277	320 355,70

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



ETAT CIVIL 2021

Naissances

DORAPHE Mathis	18 janvier 2021
HAMONIC Zélie	03 avril 2021
LAUNEY Arthur	04 avril 2021
LAUNEY Hugo	05 juin 2021
ESCOLIVET Léo	17 juin 2021
LEGENDRE Norah	17 juin 2021
PAVIE Elio	24 août 2021

Mariage

LAMACHE Valentin et ANQUETY Gwendoline	03 juillet 2021
--	-----------------

Décès

BAUDRY Maurice	21 janvier 2021
MANOUVRIER Fabrice	06 mars 2021
PICQUENOT Léon	07 avril 2021
LECOFFRE Marie-Claire née HEBERT	13 juillet 2021
TRAVERS Simonne	02 septembre 2021
TRAVERS Pierre	04 novembre 2021

Infos diverses

ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

L'élection présidentielle aura lieu les **10 et 24 avril 2022**.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation, vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection (soit le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle).

- Sur place à la mairie
- En ligne sur le site www.service-public.fr

Fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile

DEFIBRILLATEURS Deux appareils sont à la disposition du public :

- à la mairie en extérieur
- au stade municipal à l'intérieur du Club House.

SALLES Mme Sylvie BAUDIN assure la régie et l'entretien des salles

Réservations et tarifs au 02.33.95.08.46 pour :

- ⇒ SALLE DES FETES
- ⇒ SALLE BEAUDOUIN : ouverte à la location uniquement pour vin d'honneur ou conférence

PAROISSE STE ANNE Pour tout renseignement contacter le père Michel LEVALLOIS Résident à Bricquebec en Cotentin au 02 33 04 28 08

POINT POSTE Le garage du vieux chêne (Hamel) situé route de Valognes assure un point poste. Vous pouvez acheter des timbres, affranchir des colis et même des recommandés. Il est possible aussi d'y retirer des colis et des recommandés non distribués la veille par le facteur.

Les assistantes maternelles agréées

DUBOST Amélie, 204 route de Rouville	02.33.22.87.43
FLEURY Stéphanie, 1084 route de La Ville de Caen	02.33.03.33.91
HUBERT Fabienne, 351 route du Hameau Brisset	02.33.95.08.44
LANGLOIS Sophie, 1086 route de La Ville de Caen	02.33.41.81.90
LEMOINE Claire, 488 route de La Paperie	02.33.21.33.51
PASQUIER Emmanuelle, 1258 route de La Ville de Caen	06.74.38.67.26
Mam « les petits loups » Le Bourg	Ida LEPETIT 06.37.03.19.81
	Mylène DOREY 06.76.01.39.55
	Nathalie ROULLAND 06.08.11.70.23

Infos diverses



Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur **PanneauPocket**

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette


Ouvrez votre application :
Playstore AppStore ou AppGallery



Sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket.



100% anonyme,
gratuit et
sans publicité

Dans l'application tapez le nom ou le code postal de votre commune dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.





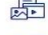
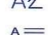



Besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ?



Votre **CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES** est là pour vous aider gratuitement !

Le conseiller numérique vous aide à :

-  Prendre en main votre équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer vos courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur votre smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) des contenus numériques
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte



Pour prendre un rendez-vous ou participer à un atelier, il suffit de contacter un **CONSEILLER NUMÉRIQUE** près de chez vous :

VALOGNAIS

Centre médico-social
27 bis, rue du Grand Moulin
50700 VALOGNES
02 33 21 74 00



Démarches administratives

CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer auprès de mairies équipées d'un dispositif de recueil (Bricquebec-en-Cotentin, Valognes, Cherbourg-en-Cotentin...) Pour déposer une demande de CNI ou passeport, vous devez préalablement prendre rendez-vous auprès de la mairie, laquelle vous précisera les pièces à fournir selon les cas.

Pour prendre rendez-vous :

Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN : 02 33 87 22 56

Mairie de VALOGNES : 02 33 95 82 22

En vue de simplifier les démarches, un téléservice de pré-demande en ligne est mis en place à l'adresse suivante : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Le délai estimatif d'obtention vous sera communiqué lors de votre rendez-vous. Il est conseillé d'anticiper sa demande

RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, **âgés de 16 ans**, doivent se faire recenser **dans les 3 mois** suivant leur anniversaire, à la mairie du domicile. L'attestation remise lors du recensement sera réclamée lors de toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

De plus, les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.



www.defense.gouv.fr/jdc

PACS

Depuis le 01 novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS), effectué auparavant au greffe du tribunal d'instance, peut se faire en mairie. Il est toujours possible de le faire devant un notaire.

Constituer le dossier à déposer à la mairie :

- Convention PACS complétée - Cerfa 15726*02 (1)
- Attestation de résidence commune et absence de lien de parenté – Cerfa 15725*03(1)
- Pièces d'identité en cours de validité
- Actes de naissance de moins de 3 mois

Un rendez-vous sera pris lors du dépôt du dossier pour l'enregistrement, la signature et la remise du récépissé.

(1) Téléchargeable sur www.service-public.fr

AUTORISATION SORTIE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire national des mineurs est obligatoire.

L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire cerfa 15646*01, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, téléchargeable sur www.service-public.fr

L'autorisation doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. En outre, le mineur doit être en possession des autres documents de voyage requis : soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte d'identité nationale d'identité valide. **AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE N'EST NECESSAIRE**

Démarches administratives

Règles d'urbanisme à respecter

La commune de Négreville possède une carte communale qui définit les zones constructibles. Elle reste le document de référence en attendant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui est en cours d'élaboration. Les lotissements font l'objet de règlements particuliers qui prévalent sur le règlement d'urbanisme général qui s'applique sur la commune.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer à la mairie qui les transmet au service d'instruction d'autorisation du droit des sols. Ce service travaille en prestation pour le maire qui a la responsabilité de l'urbanisme sur sa commune. Les prestations sont facturées à l'acte.

Il appartient au maire de faire respecter les règles d'urbanisme et de transmettre les constats d'infraction au procureur de la république.

Déclaration préalable de travaux en 2 ex. (3 ex. en périmètre classé)

Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment :

- ⇒ Pose ou agrandissement de fenêtres de toits, création de puits de lumière
- ⇒ Pose de panneaux photovoltaïques
- ⇒ Pose ou remplacement de volets, huisseries ou toiture avec matériaux ou couleurs différents
- ⇒ Bardage de façade

Construction nouvelle dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 5m² et inférieure à 20 m² :

- ⇒ Construction véranda, terrasse couverte, carport
- ⇒ Extension d'habitation
- ⇒ Appentis, abris de jardin, cabane,

Autres :

- ⇒ Construction d'une clôture d'une hauteur supérieure à 2 m. ou en zone classée
- ⇒ Changement de destination en surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²
- ⇒ Aménagement de combles d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²
- ⇒ Construction d'une piscine d'une surface supérieure à 10 m² et inférieure à 100 m² non couverte

Demande de permis de construire en 4 exemplaires (5 ex. en zone classée)

Construction dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m² :

- ⇒ Maison d'habitation (au-delà de 150 m² de surface de plancher ou de surface au sol, le recours à un architecte est obligatoire)
- ⇒ Extension d'habitation
- ⇒ Garage, carport, véranda, terrasse couverte
- ⇒ Appentis, abris de jardins, cabane


Autres :

- ⇒ Changement de destination en surface de plancher supérieure à 20 m²
- ⇒ Aménagement de combles d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- ⇒ Construction d'une piscine d'une surface supérieure à 100 m² ou couverte
- ⇒ Pose de mobil-home
- ⇒ Bâtiment agricole, hangar

Réseau transport

RESEAU TRANSPORT CAP COTENTIN

À partir du **lundi 30 août 2021**



1 réseau unique des mobilités multiples

Des outils digitaux



Un site internet
capcotentin.fr



Une application
Cap Cotentin, disponible
sur Android et Apple



Les réseaux sociaux
Facebook, Twitter,
Instagram et LinkedIn



Zoom sur ... Tixipass

Achetez et validez avec votre smartphone !

Disponible sur Google Play et App Store

En téléchargeant l'application Tixipass, il est possible d'acheter et de valider votre titre de transport depuis votre smartphone.

Zoom sur ... MyMobi

Une application réservée à l'inscription et à la réservation de transport à la demande.

Disponible sur Google Play et App Store

Il suffit de créer son compte pour rechercher ses trajets, réserver ou encore annuler. Vous pouvez même enregistrer vos trajets dans vos favoris pour gagner du temps.

Plan du réseau Cap Cotentin



Frelons asiatiques

Lutte contre le frelon asiatique

La municipalité participe à la lutte contre le frelon asiatique sous forme d'une convention avec le FDGDON moyennant une cotisation annuelle et la prise en charge financière de la destruction. Toute personne repérant un nid de frelons asiatiques sur la commune doit le signaler à la Mairie qui effectuera les démarches nécessaires.

Attention la destruction de nid de frelon européen reste à la charge du demandeur

	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon	<p>Frelon asiatique, <i>Vespa velutina</i></p>		<p>Frelon européen, <i>Vespa crabro</i></p>
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.	Dans un bati, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).
Procédure	<p>NID A SIGNALER EN MAIRIE</p> <p>Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :</p>		<p>NE PAS SIGNALER EN MAIRIE</p> <p>Si je veux détruire le nid, je prend contact avec une entreprise spécialisée.</p> <p>Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.</p>

ECOLE

L'école accueille 94 enfants avec un effectif en légère hausse. Les enfants ont la joie de retrouver les mêmes enseignants hormis pour la classe de CM&-CMM2 qui accueille 2 nouvelles enseignantes : Mme RABASSE et Mme ZANUTO.

Direction : Cécile LEMOINE
02 33 40 00 90 ou 07 57 06 24 80 (portable de l'école)
ecole.negreville@wanadoo.fr

CLASSE	EFFECTIS	EQUIPE PEDAGOGIQUE
TPS Petite section Moyenne section	21	Cécile LEMOINE, directrice Elodie ZANUTO assurant la décharge de direction le MARDI ATSEM : Maryline Fontaine : lundi et mardi Manon Vallée : jeudi et vendredi
Grande section CP	23	Christine TOURBIN, adjointe élémentaire ATSEM : Maryline Fontaine jeudi matin-vendredi après midi Manon Vallée : Lundi - mardi après-midi 2 AESH : adultes aidant à la scolarisation d'enfants à besoin particuliers
CE1 CE2	23	Carine KADIM, adjointe élémentaire
CM1 CM2	27	Léa RABASSE, adjointe élémentaire (lundi et mardi) Elodie ZANUTO, adjointe élémentaire (jeudi et vendredi)
		Isabelle FROT Enseignante Brigade rattachée à l'école à temps partiel (sept. à fin Janvier 2022)

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

TITULAIRES : François-Xavier GAUTHIER, Christian DUBOST, Caroline BEDELET, Céline RENARD.

Suppléants : Agnès DUMONT

Ces parents sont vos porte-parole, n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques et suggestions qui seront traitées lors d'un conseil d'école ou plus rapidement selon l'urgence.

ENTRETIEN DES LOCAUX :

Assurés par Karine MANGELEER et les deux ATSEM et Sylvie BAUDIN depuis la rentrée de novembre pour faire face à la lourdeur du protocole sanitaire et assurer une désinfection à la mi-journée.

Nous tenons à les remercier tout particulièrement pour leur aide, leur disponibilité et leur professionnalisme mis à rude épreuve dans la mise en place des protocoles sanitaires successifs.

TRANSPORT :

Un ramassage scolaire est assuré en relation avec le réseau de transport relevant de la communauté d'agglomération le Cotentin, moyennant une participation financière des familles. L'accompagnement des enfants est alors assuré par l'ATSEM.

COMMUNICATION : ONE

Les échanges entre l'école et les familles sont facilités depuis quelques années par la mise en place d'un espace numérique de travail « One » auquel les familles et les enfants se connectent avec des identifiants individuels. Cet outil financé par la municipalité a été un lien très utile pendant le confinement du printemps dernier.

ECOLE

De nombreuses associations gravitent autour de l'école :

« **Association restauration récréation** » assure la cantine et la garderie périscolaire

Tarifs : (Inscriptions obligatoires) 02 33 95 15 49

- ✓ **Garderie matin : 7 h.30 à 8 h.50 : 1,50 € / 8 h.00 à 8 h.50 : 1 €**
- ✓ **Garderie soir : 16 h.30 à 17 h.30 : 1,50 € / 16 h.30 à 19 h.00 : 2,50 €**
- ✓ **Restauration : 3,50 € le repas**

« **Association des parents d'élèves** » aide à l'organisation d'activités et de projets pédagogiques à travers le financement d'une partie du budget nécessaire.

« **On se bouge pour les CM** » a pris le relais de l'association « les CM font du ski » et veille à apporter une petite touche en plus pour la dernière année des élèves au sein de l'école

Ces associations ont besoin de bénévoles car toutes leurs actions se font au service de nos enfants. N'hésitez pas à les rejoindre !



L'année 2021 a de nouveau été marquée par la mise en place de protocoles sanitaires successifs où chaque acteur a cherché à s'adapter au mieux et en premier lieu les enfants qui à partir du CP ont dû porter le masque (et le doivent encore à l'heure où ses lignes s'écrivent). De nombreux échanges entre les enseignants, les ATSEM, les membres et les employés de l'Association Restauration-Récréation ont permis d'assurer un accueil dans le meilleur respect des précautions sanitaires adaptées : à partir du mois de mai les enfants ont été accueillis dans la salle des fêtes pour s'y restaurer – la salle de cantine habituelle ne permettant pas de respecter les distances requises. Notre école a reçu la visite de Mme BODIN, Directrice d'académie qui a pu constater la stricte mise en œuvre de préconisations.

Mais ce contexte n'a pas empêché les enseignants de faire preuve d'imagination pour permettre à leurs élèves de malgré tout s'ouvrir au monde : la preuve en est la participation de la classe de CM à un concours d'anglais. Il s'agissait de se filmer dans une séance d'anglais en interprétant un chant en anglais, ils en ont d'ailleurs été récompensés puisqu'ils ont reçu le prix du jury. La fin d'année a été l'occasion d'une randonnée pour toute l'école et le lendemain d'un repas champêtre organisé par l'Association Restauration Récréation.

Notre école a également obtenu la reconnaissance de tout le travail fait autour de la limitation et le recyclage des déchets, du respect de l'environnement et de pratiques éco-responsables à travers l'obtention d'un label IE3D école en démarche de développement durable) niveau 1. Cela couronne les efforts faits par exemple la réalisation d'affiche par les élèves de CM1-CM2 à destination de tous les habitants nous sensibilisant à la gestion et au recyclage de nos déchets ou encore la collecte de piles et de papiers usagés. De même les carrés potagers de la cour ont été utilisés à des fins pédagogiques, ce qui sera poursuivi cette année avec les arbres fruitiers.

L'année 2021 a été enfin l'occasion de l'achat de matériel améliorant la vie quotidienne des enfants à l'école tel que des séparateurs dans l'espace dortoir pour permettre un meilleur endormissement, l'achat de tablettes numériques pour permettre l'accès aux outils numériques et qui clos l'équipement de notre école dans ce domaine. De même du matériel a été acheté pour la création d'une bibliothèque scolaire. A cette fin un service civique a été recruté pour aider à la mise en place qui est toujours en cours.

Projet SIVOS : la fin d'année scolaire a été marquée par l'information faite aux familles d'un projet de création d'un SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) avec les communes de l'Etang Bertrand, Magneville et Morville.

ECOLE



Services de proximité

Services de proximité proposés par un l'ensemble des communes « Coeur Cotentin »

1-La mise en valeur de notre patrimoine avec Le pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

Le label "Pays d'art et d'histoire" a été obtenu en janvier 2001 par le regroupement des cantons de Bricquebec, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Valognes sous le nom de « Clos du Cotentin ». Il a pour objectif la mise en œuvre d'une politique d'animation et de valorisation du patrimoine. Ainsi une équipe d'animation comprenant un animateur de l'architecture du patrimoine et une secrétaire à plein temps, ainsi que dix guides conférenciers agréés s'active pour mener notamment les actions suivantes :

- actions portant sur la découverte du patrimoine
- Des services éducatifs pour les jeunes publics

Demandez le programme !

Informations sur :



<https://www.lecotentin.fr/pays-dart-et-dhistoire>
ou sur <http://closducotentin.over-blog.fr/>

2- La petite enfance

2-1- Le Relais petite enfance ex.Relais Assistante Maternelle

Les enfants, accompagnés de leur **Assistant(e) Maternel(le)**, peuvent bénéficier des Matinées d'éveil proposées par le RAM. Elles sont organisées à :

- Valognes : le lundi, mardi et jeudi matin
- Brix : le lundi et jeudi matin
- Sottevast : le vendredi matin
- Bricquebec-en-Cotentin : le mardi et vendredi matin.

Pour y participer, les assistant(e)s maternel(le)s doivent compléter et renvoyer le formulaire d'inscription qui leur est adressé en juillet pour l'année à venir.

Pour **les parents**, des permanences sont assurées par Aurélie FLOQUET, Elodie MINERBE et Pearl HUBER, animatrices du service. Ces temps d'échanges, uniquement sur rendez-vous, sont dédiés aux parents et professionnels qui souhaitent obtenir des informations complémentaires.

Les permanences de Valognes

Pôle de Proximité du Coeur du Cotentin
22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

- **lundi** : 14h à 17h
- **mercredi** : 9h à 12h
- **jeudi** : 14h à 17h

Uniquement sur rendez-vous.

Les permanences de Bricquebec-en-Cotentin

Ancienne Ecole des Filles
Rue Pierre Lefillastre
50260 BRICQUEBEC-en-COTENTIN

- **lundi** : 14h à 17h
- **vendredi** : 14h à 17h

Uniquement sur rendez-vous.

Informations sur:

<https://lecotentin.fr/ram-du-coeur-du-cotentin>

et Maison de Services au Public

22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

Tél. : 02.33.40.08.60

Mail : ram.coeurcotentin@lecotentin.fr

Services de proximité

2-2- Les Multi-accueils :

Le multi-accueil est un établissement d'accueil collectif pour les jeunes enfants. Il permet de répondre aux besoins des parents en proposant un accueil pour les enfants non scolarisés âgés de 10 semaines à 4 ans.

- **A Valognes , le Multi-Accueil "La Farandole"**

Assure un accueil régulier : 7 h 30 à 18 h 30 et un Accueil occasionnel : 9 h 00 à 17 h 30
- en crèche (accueil à la journée),
- en halte-garderie (accueil à la demi-journée).

**Contact : Nathalie CAUVIN, Directrice
Multi-accueil "La Farandole"**

**22, rue de Poterie
50700 VALOGNES
02 33 40 36 35**

multi-accueil@coeur-cotentin.fr

- **A Bricquebec, le Multi-accueil « les Bou'd'Chou »**

Le multi-accueil de Bricquebec est géré par l'association Familles Rurales.

En accueil régulier, de 7h30 à 18h30 et En accueil occasionnel, de 8h30 à 11h et de 14h à 18h

Repas possible en fonction des places disponibles

Contact : Crèche Multi-Accueil

45 place des buttes - 50260 BRICQUEBEC

Tél : 02.33.53.61.31 - Fax : 02.33.53.10.56

afrbricquebec@wanadoo.fr

3- Les bibliothèques de proximité, le Réseau lire@coeur

La mise en réseau des bibliothèques est l'aboutissement d'une longue coopération, initiée en 2015, et regroupant aujourd'hui 8 bibliothèques : Bricquebec-en-Cotentin, Brix, L'Etang-Bertrand, Saint-Joseph, Saussemesnil, Sottevast, Tamerville et Valognes.

Les élus et les équipes des 8 bibliothèques ont imaginé et construit ce réseau, pour faciliter l'accès aux livres, mais aussi pour proposer des services en ligne et des animations gratuites et accessibles à tous :

- Les livres : réservations/prêts/retours dans la bibliothèque de son choix
- Un point d'accès internet libre et gratuit dans chaque bibliothèque
- Consultation de magazines, films et séries, auto-formation depuis son domicile
- Animations gratuites et accessibles à tous : spectacles, conférences, soirées jeux, animations pour les 0-3 ans
- Programmations d'ateliers divers aux heures d'ouverture des bibliothèques
- Venues d'auteurs – illustrateurs dans les écoles

Depuis sa mise en œuvre, en 2018, 61 personnes, salariés et bénévoles, font vivre ces lieux et conçoivent, chaque année, un projet d'animations communes.

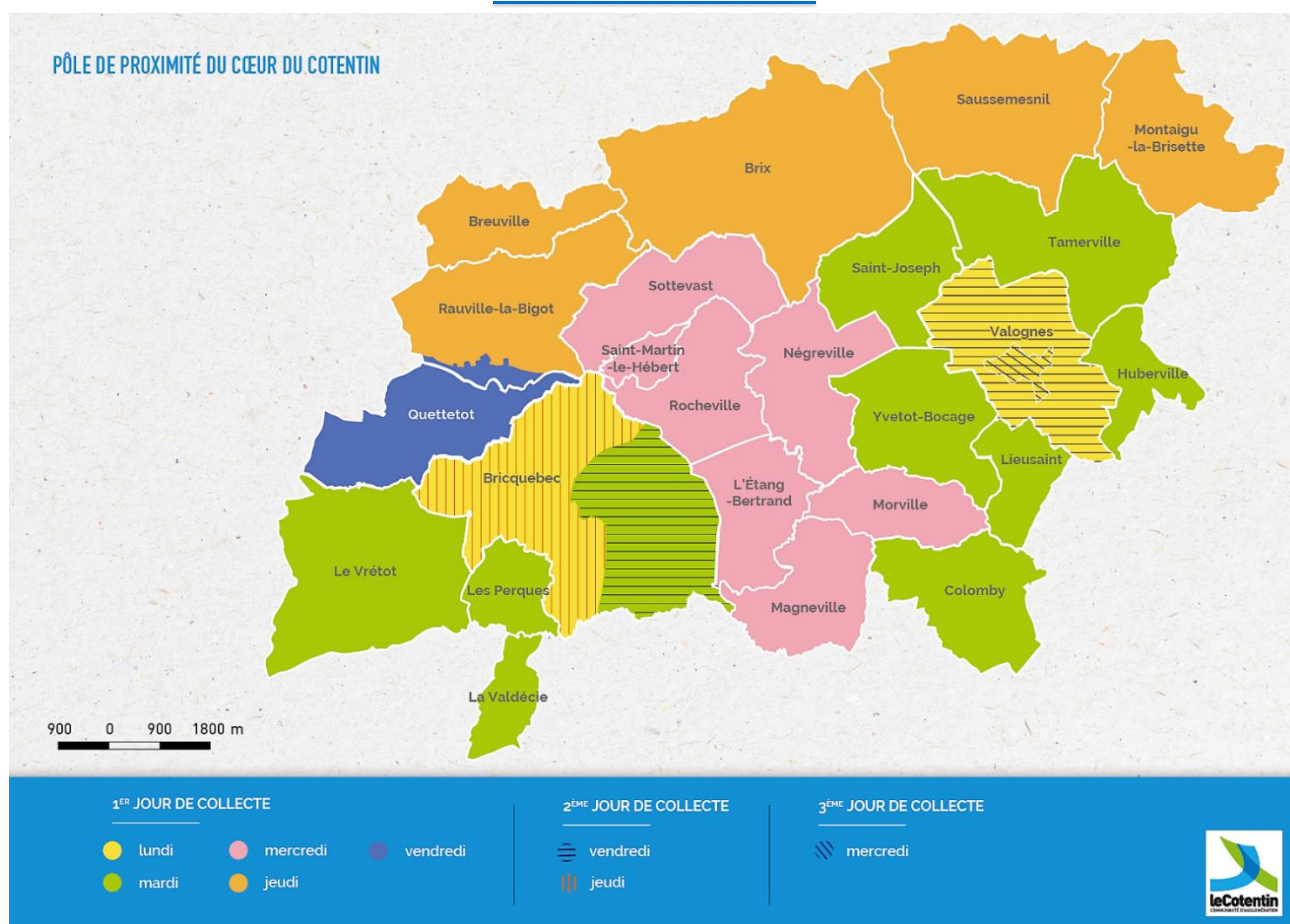
En 2022, le réseau a choisi de décliner le thème de la « communication gestuelle associée à la parole » et organisera plusieurs animations pour tous publics afin de faire découvrir la langue des signes.


Enfin, pour partager, échanger, se distraire, les bibliothèques renouvellent leurs offres d'ateliers tout au long de l'année.

Renseignements, horaires et contact disponible dans le prospectus joint à ce bulletin ou sur

Gestion des déchets

LA COLLECTE



 La collecte n'est pas assurée les jours fériés et sera décalée au samedi suivant.

LES DECHETERIES

VALOGNES: La Fosse Prêmesnil, 50700 VALOGNES, tel:02.33.95.21.05

La déchèterie est ouverte le **LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI** et **SAMEDI** de **9h à 12h et 13h30 à 17h30**.
Fermeture le mardi, dimanche et jours fériés.

BRICQUEBEC : Les Chasses Crochues, 50260 BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, tel :02.33.52.38.09

La déchèterie est ouverte le **LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI** et **SAMEDI** de **9h à 12h et 13h30 à 17h30**.
Fermeture le jeudi, dimanche et jours fériés.

CARTE D'ACCÈS

La carte d'accès sur les sites du Cotentin n'est plus obligatoire.

Les entreprises et professionnels sont autorisés à accéder sur site sous conditions financières, pour plus d'information contacter la déchèterie.

AUTRES INFORMATIONS

Les usagers souhaitant déposer des pneus doivent s'orienter vers la déchèterie de Bricquebec.

Les usagers souhaitant déposer de l'amiante (seul l'amiante lié et l'amiante mélangé à des matériaux inertes sont acceptés. Il s'agit d'éléments de matériaux de construction, d'éléments de bardage, de revêtements de couverture ou des matériaux de canalisation), doivent s'orienter vers la déchèterie de Valognes.

Gestion des déchets

LE TRI SELECTIF

La commune possède 2 points de collecte (verres, papiers, cartons, plastiques) :

- à l'entrée du bourg route de Valognes sur l'ancienne RD 902,
- au « pont six » route du Hameau Brisset

Malheureusement nous constatons toujours et encore des décharges sauvages aux abords des points de tri nécessitant des interventions régulières de notre employé communal (toutes les semaines aller et retour à la déchèterie) Nous rappelons que tout dépôt à côté des conteneurs est passible de poursuites. Le tri sélectif est un geste éco-citoyen permettant le recyclage de la plupart des déchets.

Quelques exemples de la collecte hebdomadaire de l'employé communal !



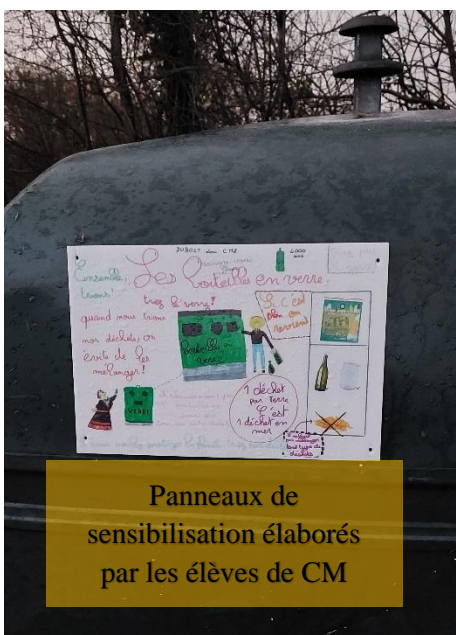
Sans commentaires...
(excréments)



Rappel de principe :
Dépose dans les conteneurs et non à côté



Simple rappel pour les déménagements : il existe des déchetteries à proximité...

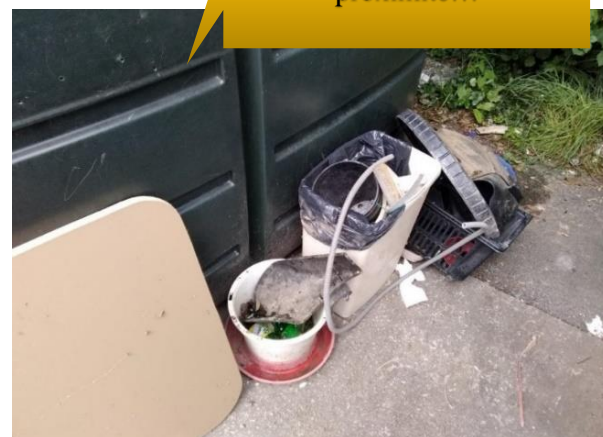


Panneaux de sensibilisation élaborés par les élèves de CM

**sans conteneur,
je garde mes déchets**

DÉPÔT SAUVAGE = CONTRAVENTION

Pour un particulier à pied : 68 € D'AMENDE
Pour un particulier en voiture : 1500 € D'AMENDE
Pour un professionnel : 75 000 € D'AMENDE
et 2 ans d'emprisonnement



Les sacs d'ordures ménagères déposés près des conteneurs ne sont pas collectés. En cas d'oubli, conservez vos sacs fermés pour la collecte de la semaine suivante.

Gestion des déchets

COMMENT TRIER ?

Papiers et emballages

CONTENEUR OU SAC JAUNE

PLASTIQUE

Bouteilles et flacons avec les bouchons, films et sacs plastiques.



MÉTAL

Bidons, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols et boîtes métalliques.



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, annuaires, livres...



CARTONS et BRIQUES ALIMENTAIRES



Verres

CONTENEUR VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

sans les bouchons

POTS EN VERRE

sans les couvercles

BOCAUX EN VERRE

sans les couvercles



Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



Déchets biodégradables

COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

Epluchures de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café...

DÉCHETS DE JARDIN

Pelouses, feuilles mortes, branchages...



Déchets résiduels

POUBELLE ORDINAIRE

Les déchets déposés dans la poubelle ordinaire sont **UNIQUEMENT LES DÉCHETS RESTANTS**, après ce tri.



Un doute, une question ?

➤ Réduire ses déchets dans le Cotentin
➤ lecotentin.fr



CITEO
Dumont essentiel une nouvelle vie à nos produits.

Ma ville s'abonne à la collecte des déchets... Pour connaître les modalités de la collecte, contactez votre mairie.

Gestion des déchets

Textiles, linges de maison, chaussures

CONTENEUR TEXTILE



CHAUSSURES

Basket, sandale, tong ...

LINGE DE MAISON

Serviette de table, drap, torchon...

GRANDS VETEMENTS

Pantalon, pull, robe...

PETITS VETEMENTS

Foulard, layette, gants, maillot de bain...



Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.

Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.



Produits chimiques usagés

EN DECHETERIE



DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Déchets d'équipements électriques et électroniques

EN DECHETERIE



PETITS APPAREILS EN MÉLANGE

Aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, ...

GROS ELECTROMÉNAGER HORS-FROID

Chauffe-eaux, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linges, lave-vaisselles, ...

GROS ELECTROMÉNAGER FROID :

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs

ECRANS

ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques et écrans plats), ...



GROS ELECTROMÉNAGER HORS FROID



ECRANS



GROS ELECTROMÉNAGER FROID



PETITS APPAREILS EN MÉLANGE

Mobiliers usagés

EN DECHETERIE *



Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.

SIÈGES ET LITERIE

Chaise de jardin, chaise en bois, chaise enfant, canapé, fauteuil, banc, matelas, sommier ...

MEUBLES

Table, buffet, étagère, armoire, meuble de cuisine ...



* Liste des déchèteries concernées : Le Ham, Octeville, Tourlaville, Querqueville, Varouville, Anneville-en-Saire, Bricquebec, Rauville-la-Place, Les Moitiers-d'Allonne, La Hague / Dès 2020 : Portbail, Martinvast.



Règles de bon voisinage-jardinage

Bruits de Voisinages !

Ma liberté s'arrête
où commence
celle des autres



Extrait de l'arrêté préfectoral N°97-159 réglementant certaines activités bruyantes

« ... Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30

Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H ... »

Extrait de l'arrêté préfectoral N°05-84 réglementant le brûlage des végétaux

« ... Article 1^{er} : le brûlage des souches des produits de taille des végétaux persistants, de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit ...

Article 3 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 01 avril et 31 octobre à une distance d'au moins 200 m. des habitations et 100 m. des routes»



Extrait de l'arrêté préfectoral du 30/11/70 concernant l'égavage

« ... Article 1^{er} : Chaque année, à dater **du 31 décembre jusqu'au 1^{er} mars** de l'année suivante, les branches, les haies vives ou haies taillis et les racines qui avanceraient sur le sol des routes, chemins départementaux, voies communales et chemins ruraux, et dans l'emprise du chemin de fer, seront coupées à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou des fermiers ... »

La fibre optique utilisera le réseau aérien de téléphonie. Les branches situées en bordure des voies devront impérativement être coupées avant le déploiement du réseau fibre. A défaut le gestionnaire de la voirie pourra prendre la décision de le faire réaliser par une entreprise à la charge du riverain.



Entretien des haies

Les haies sont des réservoirs de biodiversité. Elles abritent de nombreuses espèces notamment des oiseaux. Il est donc recommandé de ne pas tailler les haies ni d'égager les arbres pendant les périodes de nidification (entre le 15 mars et le 31 juillet).

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet ([Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales](#)).



Pour réduire les déchets et éviter le brûlage, l'Agglomération le Cotentin met en place un service de broyage à domicile pour les branchages et taille de haie. Renseignements :

<https://lecotentin.fr/le-broyage-domicile>

Vie associative

ASSOCIATIONS

	PRESIDENT	VICE PRESIDENT	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT	MEMBRES ACTIFS
Association Jeunesse Et Loisirs	secretariat-ajel@orange.fr Maryline FONTAINE, Madeleine CUIROT, Laurent DEQUILBECQ, Philippe LANGLOIS, C. LAINE, F. LEMAROTEL, P. LEVEEL						
Association Sportive Négrevillaise 02.33.21.49.92 (Stade)	Jérôme DUPOUVOIR 06.59.96.24.01	/	Christelle PASSILLY	/	Marie DUPOUVOIR	/	Cédric COULOMB
Association des Parents d'Elèves	Isabelle SANCHEZ apedenegreville@gmail.com	Christian DUBOST	Elodie LECADET	/	Caroline ENGEL	/	Elodie CREVON Guillaume LECOCQ
Association Restauration Récréation	Christèle HYVER 02.33.21.08.26 hyverthierry@west-telecom.com	Fanny BESSIN	Agnès MARIE	Virginie VILLARD	Anne MADELEINE	Virginie DEQUILBEC	Sylvie GIROUX Céline PERONNE
On se bouge pour les CM	Fanny BESSIN 06 06 97 09 28	Julien BOURGINE	Nicolas REVET	Christophe LELONG	Aurélie BOURGINE	Mickaël PHILIPPE	Grégory FRAPSAUCE Nicolas JEULAND Karine MANGELEER William PESNEL Christophe VILLARD Valérie FRANCOISE Frédéric DUBOST
Association des Anciens Combattants	Maurice FLEURY 02.33.40.17.55 le bourg	/	Pierre LETERRIER	/	Jean DEQUILBECQ	/	/
Cercle de l'Amitié	Geneviève LANGLOIS, Joël MOULIN, Chantal MOULIN, Maurice FLEURY Bernadette VILLETTE						
L'Espoir Négrevillais	Francis MARTIN 06.72.39.24.05	Hubert LEBOYER	Gérard ROSE	/	Marie JOUAN	/	Marcelle ONFROY Geneviève MARIE Robert CONFIANT Henri ONFROY Louis LAMARRE

MANIFESTATION 2022

AVRIL	A définir	Soirée théâtre de l'APE
MAI	8	Commémoration - commune et Ass. des Anciens Combattants
	8	Vide-grenier On s'bouge pour les CM
	15	Méchoui AJEL
JUN	À définir	Cérémonie du souvenir place Chris Heisler - Commune et ass.Anciens Combattants
	A définir	Kermesse APE
JUILLET	14	Vide-grenier AJEL
AOUT	20	Moules frites AJEL
	27-28	Ball trap On s'bouge pour les CM
OCTOBRE	16	Repas des aînés offert par la municipalité
NOVEMBRE	11	Commémoration de l'Armistice de 1918 – commune et Ass. des Anciens Combattants
DECEMBRE	02	Fête des Lutins APE
	15	Belote AJEL

Réalisations



Aménagement de la cuisine à la salle des fêtes, bar et réfection de l'entrée



Travaux de réfection de voirie routes de La Siquetterie et du Hameau Dagoury, chemin du Moulin



Pose d'un panneau devant la mairie sur l'historique de la commune par la C.A. du Cotentin

RETRO 2021

📍 **NÉGREVILLE.** Le conseil municipal valide le budget primitif et les projets

Le restaurant scolaire, principal investissement en 2021

Le CONSEIL a approuvé à l'unanimité les comptes de gestions du budget communal 2020 présentés par le trésorier. Le maire Guy Lesénéchal a présenté les comptes administratifs 2020, également approuvés. C'est encore à l'unanimité que le budget primitif 2021 a été voté, faisant ressortir, en section de fonctionnement : 1 700 244 € en dépenses et en recettes. En section d'investissement : 1 230 120 € en dépenses et en recettes. Guy Lesénéchal a présenté l'analyse financière de la commune. Les finances sont saines avec une capacité d'autofinancement d'environ 200 000 € par an et un niveau d'endettement faible. La réserve budgétaire est égale à environ 3 exercices. Ces éléments associés à des taux d'intérêt d'emprunts qui restent bas permettent le financement des projets. Le maire a précisé : « Le poste principal de dépenses en investissement pour l'année 2021 sera le restaurant scolaire, représentant un investissement d'environ 880 000 € financés par un emprunt de 200 000 €, des subventions de l'État, du Département et des fonds de concours de la communauté d'agglomération estimées à 470 000 €, le complément, soit environ 200 000 €, en autofinancement. Dans les investissements de 2021 nous pré-

voyons : la mise en place d'une bibliothèque, le complément de l'équipement informatique de l'école, des réfections de voirie, et le remplacement de 2 buts et de 2 supports d'éclairage au stade. »

Le service commun gère depuis le 1^{er} janvier 2019 diverses compétences pour les communes de Cœur du Cotentin, principalement dans le domaine de la petite enfance. Afin de suivre ces différents services, des groupes de travail thématiques ont été constitués. Il a été demandé aux communes de se prononcer sur les questions suivantes : Réseau de lecture Lire à cœur, qui est un succès.

Manque de personnel à la crèche

La crèche de Valognes, dont les moyens humains sont largement en deçà des autres établissements similaires de l'agglomération et se révèle en pratique très insuffisants. « Nous avons constaté une équipe fatiguée, à la limite du mal-être au travail et présentant un risque important de démotivation. » Les élus de la commission de territoire proposent donc de passer d'un poste de mi-temps à un temps complet et d'augmenter de trois heures un poste aujourd'hui à 32 heures. Ils pro-



➔ Le conseil municipal a validé budget primitif 2021 et projets : le restaurant scolaire sera le principal investissement pour 2021.

posent également d'assurer le nettoyage de la salle repas via une prestation de service.

Le lieu d'accueil enfants parents LAEP de Valognes, qui accueille les familles le mercredi matin. Le succès rencontré est tel que la fréquentation dépasse désormais les capacités d'accueil. La commission de territoire souhaite développer une dynamique de bénévolat tout en dotant le LAEP de moyens supplémentaires pour mener à bien sa mission : ouvrir une antenne à Bricquebec-en-Cotentin et si besoin, procéder à l'élargissement des horaires d'ouverture sur Valognes.

Le Relais d'Assistants Maternelles : le RAM du Cœur du Cotentin comprend près de 300 assistantes maternelles et

fonctionne avec trois animatrices à temps partiel ou non complet. La commission de territoire souhaite allouer des moyens supplémentaires au RAM afin d'améliorer la qualité du service, en ajoutant une matinée d'éveil sur Valognes et en augmentant le budget dédié aux intervenants. S'agissant d'un coût supplémentaire, il revient aux communes de le financer suivant la clé de répartition du service commun... Les augmentations de service proposées ne devraient pas entraîner d'appel de cotisations supplémentaires aux communes dans les prochaines années.

Commission restaurant scolaire

Guy Lesénéchal a donné le compte rendu de la commission du restaurant scolaire concernant l'option « cuisine sur place » : Suivant les analyses effectuées à partir des expériences des communes voisines, le surcoût annuel en fonctionnement serait compris entre 25 000 € en augmentant la participation des familles à 4 € par repas ou 30 000 € en maintenant la participation actuelle. Vu le surcoût prévisionnel pour la commune engendré par le recrutement d'un cuisinier, l'entretien des locaux, l'acquisition de matériel, vu la charge relative à la gestion du personnel et à l'approvisionne-

ment des denrées, considérant que l'Association Restauration Récréation n'est pas en capacité d'assurer l'organisation de ce nouveau service, la commission a proposé de maintenir le fonctionnement actuel avec à un prestataire pour la fourniture des repas, de prévoir un équipement pour un « office » et non pour une « cuisine sur place », de prévoir un dimensionnement des locaux pour une éventuelle cuisine sur place afin de réaliser les implantations dans le bâti pour les alimentations et les évacuations des futurs équipements. Proposition validée par le conseil.

C'EST À CÔTÉ

SAS GALOPIN TP

TERRASSEMENT

TRANSPORT - POSE D'ASSAINISSEMENT
MAÇONNERIE - POSE D'ENROBÉ
AMÉNAGEMENT DE COUR



NÉGREVILLE



02 33 21 33 12

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Signature d'un partenariat entre la commune et le conseil départemental

Le Département va aider à la construction du restaurant scolaire

LUNDI, le conseil départemental de la Manche a signé avec Négreville un partenariat « Fonds d'investissement rural » à la Maison du Département, à Saint-Lô. Il s'agissait là du premier dispositif de ce type signé entre la commune et le Département.

Via le Fonds d'investissement rural

Ce partenariat a été signé par Jean Morin, vice-président délégué aux infrastructures, territoires et habitat, Guy Lesénéchal, maire de Négreville, Serge Deslandes, conseiller départemental en charge de la politique territoriale, Françoise Lerossignol, conseillère départementale du canton de Bricquebec, Marc Lefèvre, président du conseil départemental, et Philippe Bas, conseiller départemental en charge des relations avec les territoires.

En complémentarité de la politique d'aide aux territoires tournée vers les intercommunalités, les plus grosses communes ou les pôles de proximité, le conseil départemental a souhaité réaffirmer son soutien aux communes rurales

pour réaliser leurs projets d'équipements à travers le Fonds d'investissement rural.

Ce fonds de 2 millions d'euros par an s'adresse à 376 communes et a pour objectif de soutenir et d'accompagner leur dynamique de développement, en cohérence avec le pôle de centralité le plus proche, pour s'assurer d'une complémentarité et/ou une mutualisation des équipements.

Les communes éligibles doivent proposer un ou plusieurs projets en lien avec des thématiques précises : l'habitat, les commerces, les locaux scolaires, les équipements périscolaires, les équipements de la petite enfance, les salles de convivialité, les bibliothèques ou encore l'aménagement d'espaces naturels paysagers.

65 enfants par jour en moyenne à la cantine

Dans ce contexte, le projet de Négreville concernant la construction d'un restaurant scolaire a été retenu. Ce projet



➔ Le partenariat signé entre le Département et la commune de Négreville va permettre de soutenir la construction d'un restaurant scolaire dont l'école a vraiment besoin.

est en adéquation avec le dispositif FIR (Fonds d'intervention régional) en matière d'équipement et de restauration scolaires.

Rappelons que l'école de Négreville accueille 85 à 90 enfants, et qu'un service de cantine est proposé aux familles. En moyenne, 65 enfants prennent leur repas à la cantine, avec des pics parfois su-

périeurs à 70.

Les bâtiments sont anciens, non adaptés aux normes, peu isolés et chauffés avec des radiateurs électriques obsolètes. Le niveau sonore y est très élevé, et la surface restreinte oblige à servir les repas sur deux services.

Les restrictions sanitaires actuelles ont de plus forcé la commune à demander aux

parents qui le pouvaient de reprendre leurs enfants le midi par mesure de respect des règles de distanciation.

Le descriptif du projet

Le projet de création d'un nouveau restaurant scolaire se justifie donc au regard de l'ensemble des éléments de constats.

Celui-ci sera dimensionné pour accueillir une centaine d'enfants, il intégrera potentiellement une cuisine, une salle de restauration et un espace garderie. Il sera construit dans le prolongement du bâtiment du groupe scolaire, sur un terrain propriété de la commune.

Il garantira un confort accru à la fois pour les enfants, qui auront le temps de prendre leur repas calmement, ainsi que pour le personnel de service.

Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur air/eau. En lien avec le SDEM, il sera proposé la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits.

Dans une volonté de mutualisation et de réduction des coûts, une collaboration avec le collège de Bricquebec (projet actuel de reconstruction de la cantine du collège) pour la fabrication des repas est en cours d'étude. Cette solution pourrait en effet éviter l'acquisition d'équipements lourds et nécessiterait simplement l'acquisition de matériel logistique pour acheminer les repas en liaison chaude ou froide jusqu'au restaurant scolaire, puis l'éventuelle remise en température des repas.

E. G.

RETRO 2021

📍 **NÉGREVILLE. Cérémonie de la victoire du 8 Mai 1945**

Célébration commune avec Sottevast

LES COMMUNES de Sottevast et Négreville se sont regroupées, dans le plus strict respect des mesures sanitaires, à Négreville pour célébrer la commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, le 8 Mai 1945.

Après avoir assisté à la messe solennelle célébrée à Bricquebec par le père Michel Levallois, accompagnés de l'harmonie municipale de Sottevast, l'Étoile Sottevastaise, et derrière leurs porte-drapeaux, Jean-Pierre Tollemer, maire de Sottevast, et Guy Lesénéchal, maire de Négreville, les élus et les Anciens combattants des deux communes se sont constitués en cortège à la mairie pour rejoindre le monument aux Morts.

C'est le président des An-



➔ Guy Lesénéchal, Maurice Fleury et Jean-Pierre Tollemer, lors de la cérémonie de la victoire.

ciens combattants de Négreville, Maurice Fleury, qui a ouvert le ban, puis demandé au maire Guy Lesénéchal, la lecture du message de Geneviève

Darrieussecq, ministre chargée de la Mémoire et des anciens combattants, rappelant : « Ce jour du 8 Mai 1945, une joie bouleversante emplit les

cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent... La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle. »

Une gerbe a ensuite été déposée par Madame Madeleine, adjointe au maire de Négreville, et Jean Dequillebecq, Ancien combattant. L'appel des Morts pour la France, dans le plus vif recueillement, a été sonné par Monsieur Leterrier, Ancien combattant, avant l'interprétation de l'hymne national par l'Étoile Sottevastaise, Marseillaise reprise par les participants.

E. G.

La Presse de la Manche - Mercredi 12 mai 2021

📍 **NÉGREVILLE. Un exemple de service civique réussi**

La parfaite intégration d'Angèle

« ANGÈLE Leboucher est arrivée en janvier 2021. Voici plusieurs mois qu'elle remplit de manière très satisfaisante la mission que nous lui avons confiée », explique le maire Guy Lesénéchal.

Angèle, tout juste 20 ans, s'est vue confier une importante mission, celle de participer à la mise en place d'une bibliothèque et d'aider les écoliers à choisir leurs livres, à les accompagner dans l'aide à la lecture. Une tâche qui correspond aux attentes de la jeune fille qui, après un bac technologique (science, technologie, industrie et développement durable), se demandait ce qu'elle voulait faire. « Une chose était sûre, j'aime m'occuper des enfants et le travail que j'ai pu effectuer avec eux



➔ Angèle Leboucher est en service civique à Négreville.

durant ces quelques mois m'a confirmé que j'étais dans la bonne voie. »

Ainsi, aussi bien la municipalité que la jeune fille ont trouvé satisfaction dans cette démarche qui permet aux jeunes d'avoir un temps de réflexion sur leur avenir professionnel et

de tester leurs compétences au contact de situations concrètes.

Guy Lesénéchal et son adjointe en charge des affaires scolaires, Anne Madeleine, soulignent : « Angèle a pu confirmer son orientation professionnelle et nous avons vu son évolution durant cette période passée avec nos équipes. »

Se sentir reconnue

La jeune fille ajoute avec le sourire : « J'ai gagné beaucoup en confiance en moi. Je me suis sentie très vite bien intégrée aux équipes. J'étais timide et je me suis ouverte aux autres. Je me sens désormais très à l'aise et reconnue en tant que personne. »

Le maire précise : « Ce système de service civique n'est pas prévu pour remplacer un emploi, c'est un complément. Nous sommes passés par l'École de Preeff de Cherbourg pour embaucher Angèle qui a suivi trois formations : les valeurs de la République, le service civique et une aide à l'orientation professionnelle. »

On le constate, un vrai parcours qui s'est déroulé sous la responsabilité de la tutrice, Géraldine Leterrier, présente aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan périscolaire. « Tout s'est passé si bien que la décision de recommencer l'année prochaine a été prise lors du dernier conseil municipal », conclut Anne Madeleine et Guy Lesénéchal avec enthousiasme.

La Presse de la Manche - Lundi 7 juin 2021

📍 **NÉGREVILLE. Au rayon du commerce**

Chez Isa : coiffeuse homme... et barbrière !

ON CONNAISSAIT le Barbier de Séville. On se souviendra maintenant de la Barbrière de Négreville ! C'est ainsi que s'annonce Isabelle Savary, qui ouvre son salon de coiffure aujourd'hui. Chez Isa, les hommes pourront trouver un cadre accueillant et reposant dans une des belles maisons de pierre qui font la fierté de la commune. Le maire, Guy Lesénéchal est venu apporter son soutien à la jeune femme qui a travaillé « 17 années en salon, (par exemple chez Sylvie et Rémi Mauger aux Pieux, Au de Là des Apparences à Carantec...) et 17 années en indépendante. » C'est du reste ce goût de l'indépendance qui l'a conduite à s'installer à Négreville où elle travaillera seule. « Je me laisse un an d'observation pour voir comment cela se passe... De plus, nous ne sommes pas à l'abri d'une crise sanitaire qui se compliquerait... » Une chose est certaine, dans cette belle salle superbement rénovée où trône une belle cheminée de pierre, les hommes auront le plaisir de se laisser aller aux coups de ciseaux précis de la jeune femme ou à l'entretien délicat de leur barbe. Dans de beaux fauteuils destinés à procurer le maximum de confort aux clients, Isabelle Savary appor-



➔ Le maire Guy Lesénéchal est venu soutenir l'installation d'Isabelle Savary, coiffeuse pour homme et barbrière.

tera tout le soin désiré à ses clients. « Et je remercie chaleureusement Monsieur le Maire de son soutien ». Guy Lesénéchal s'est quant à lui félicité de cette ouverture : « Auparavant, nous avons eu la coiffeuse Kathy, qui est restée 25 ans ici à Négreville ! Depuis un an et demi, le salon était vide et nous sommes très heureux d'accueillir Isabelle Savary. L'ouverture d'un commerce est toujours une excellente nouvelle pour une commune. » On sent que la jeune femme déborde d'enthousiasme et elle nous confie : « Ce n'est pas pour tout de suite mais dans deux ou trois mois, j'ai l'intention de proposer des presta-

tions de chromothérapie. » Vous avez dit « chromothérapie ? C'est une sorte de thérapie énergétique consistant à projeter de la lumière colorée sur différentes parties du corps dans l'objectif de maintenir le bon fonctionnement de l'organisme et son équilibre. On le constate, pour Isabelle, une chose est essentielle : le bien-être de ses clients.

E. G.
➔ Chez Isa, 37, rue du 19 juin 1944, 50260 Négreville. Uniquement sur rendez-vous au 02 33 53 52 36 ou mail cheisisa.chc@gmail.com. Mardi et mercredi 9 h/12 h et 15 h/19 h, Jeudi 9 h/12 h et 14 h/19 h, Vendredi 9 h/12 h et 14 h/19 h, Samedi 8 h 30 à 13 h 30.

La Presse de la Manche - Mardi 9 mars 2021

📍 **NÉGREVILLE. 77^e commémorations du Débarquement**

Le souvenir plus vivace que jamais

C'EST une cérémonie riche en émotions qui s'est déroulée en ce vendredi 4 juin sur la place de l'église, avec la participation musicale de l'Étoile sottevastaise, devant la plaque commémorant le tragique destin du soldat Chris Haisler, citoyen d'honneur de Négreville, dont le C47 s'est écrasé en 1944 au village de Rouville et dont les cendres sont désormais dispersées à l'endroit même où son avion tombait...

Un grand merci

En présence de personnalités, de jeunes soldats américains et du général Joseph Jarrard, le maire Guy Lesénéchal a ouvert les échanges en rappelant : « De nombreuses personnes gardent un souvenir ému de ce 20 avril 2011, jour de la cérémonie de dispersion des cendres de Chris sur la parcelle où s'écrasa son C47, en présence de son épouse Gloria, de ses enfants et petits-enfants... 77 ans après, les vétérans nous ont quitté, les uns après les autres et ils sont peu aujourd'hui à pouvoir apporter leur témoignage à nos générations... »

Le maire a souligné l'importance de la transmission : « Les élèves du groupe scolaire Camille de Mareuil (Résistant français mort en déportation) qui ont assisté à ces cérémonies et qui ont pu côtoyer ces vétérans pourront continuer à faire vivre la mémoire avec les généra-



➔ « Nous n'avons jamais oublié la riche histoire et l'amitié que nous partageons avec vous, ce qui nous a amenés à vous soutenir en 1944 », a rappelé le général Jarrard devant, entre autres, des écoliers avec leurs fleurs et de jeunes soldats américains, unis par le souvenir.

tions futures ». Un devoir de mémoire vital : « Apprenons à nos enfants le respect et la tolérance, la laïcité afin que nous vivions ensemble en harmonie suivant les valeurs de la République française : liberté, égalité, fraternité. »

Le général Jarrard a pris la parole en insistant : « Quand je pense à l'honneur, au devoir et au sacrifice, c'est à ces soldats abattus dans la fleur de l'âge que je songe : ils étaient jeunes, combattant pour libérer la France et ensuite toute l'Eu-

rope de l'oppression nazie. C'était souvent leur première bataille et ce fut pour beaucoup d'entre eux... leur dernière. Nous n'oublierons jamais ce qu'ils ont fait il y a 77 ans... J'ai une immense gratitude pour le peuple de

France... Nous n'avons jamais oublié la riche histoire et l'amitié que nous partageons avec vous, ce qui nous a amenés à vous soutenir en 1944. Aujourd'hui, nous sommes réunis ici, à Négreville pour nous souvenir des sacrifices et de l'hé-

ritisme des forces alliées et des citoyens français dont l'implication vers les idéaux de liberté nous rappelle toujours que la liberté est la forme achevée du courage. »

Françoise Lerossignol, conseillère départementale, a lancé plusieurs chaleureux « Merci » aux Américains présents.

Un remerciement solennel repris par Jacques Coquelin, vice-président du Cotentin, insistant : « Nous devons nous faire un devoir de transmettre ces événements aux nouvelles générations. »

Les écoliers ont déposé les fleurs qu'ils avaient tous apportées, laissant au pied de la plaque dédiée à Chris Haisler un parterre magnifique évoquant par la beauté des couleurs une vie en harmonie. Harmonie qu'ils ont du reste évoquée en interprétant, après les hymnes traditionnels américains et français, la chanson *Imagine* de Jack Lennon.

Certains participants n'étaient pas loin des larmes en écoutant ces enfants invitant à imaginer « un monde sans pays, sans frontières... Un monde sans guerre, un monde sans tuer... » Bref, un monde de Paix.

Le père Michel Levallois avait auparavant invité l'assemblée à prier : « Pour que, des responsables des nations à chacun de nous, nous soyons des artisans de la Paix ! ».

Élisabeth GAVARD

RETRO 2021

📍 **NÉGREVILLE.** Avec le méchoui, c'était l'heure de la reprise après deux années d'arrêt

L'association jeunesse et loisirs, le retour !

APRÈS DEUX années d'arrêt, Covid oblige, les activités de l'association de Négreville sont en train de reprendre, un peu comme la majorité des clubs du canton... et de France ! En cette belle journée de septembre, la salle des fêtes récemment rénovée se prépare à accueillir la centaine de personnes qui se sont inscrites pour partager le traditionnel méchoui proposé par l'association. Tout le monde s'active. A l'accueil, on est prêt à vérifier les pass sanitaires avec le sourire et à faire respecter les gestes barrière. Un peu plus loin, le méchoui et les frites sont en cours de préparation « Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui sont aux manettes », précisent les organisateurs, heureux de se retrouver après tant de mois passés à se cloîtrer chez soi !



➔ Une partie de l'équipe de l'association jeunesse et loisirs prête à accueillir la centaine de participants au méchoui.

« Nous préparons activement notre assemblée générale qui aura lieu le 8 octobre et pour les projets à venir, nous pensons à l'organisation d'un concours

de belote... Si les conditions le permettent », prévient l'équipe. Les familles arrivent tranquillement, se disant bonjour, on attend la présence du maire Guy

Lesénéchal... Décidément, ce dimanche s'annonce placé sous le signe des retrouvailles amicales. Et on ne peut que s'en réjouir.

📍 **NÉGREVILLE.** AG de l'association Restauration-Récréation

70 enfants à la cantine et 20 à la garderie

DEPUIS DE nombreuses années, l'association, sous la tonique impulsion de Chrystelle Hyver, organise de main de maître le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie de l'école Camille-de-Mareuil. Une mission essentielle pour laquelle le maire, présent lors de la récente assemblée générale, a chaleureusement remercié les membres du bureau. « Un merci tout particulier à Chrystelle Hyver qui a beaucoup donné cette année avec notamment des coups de main à midi. Coup de chapeau aussi au personnel durant cette année très compliquée à cause des contraintes de la crise sanitaire. Tout le monde s'est mis en quatre, personne n'a hésité à se remettre en question malgré le stress... » La présidente a dressé le tableau de l'année écoulée. « La cantine accueille en moyenne 70 écoliers pour les déjeuners et une vingtaine d'enfants à la garderie. Pour respecter les protocoles sanitaires, nous avons mis en place deux garderies. Après les vacances d'avril, la cantine a été transférée à la salle des fêtes pour respecter les distances. » La présidente a elle aussi remercié vivement le personnel qui a su s'adapter à ce changement. « Pour assurer ce travail, l'association emploie Damien et Manon tandis que Géraldine et Karine sont employées par la municipalité, ainsi que Sylvie,



➔ Bureau inchangé pour l'association Restauration-Récréation, qui permet l'accueil de 70 enfants à la cantine et 20 enfants à la garderie.

qui a assuré en particulier la désinfection de la cantine entre deux services. Angèle est venue renforcer l'équipe après les vacances de Noël en contrat de service civique. »

Une nouvelle cantine à la rentrée 2023

Chrystelle Hyver a précisé : « Nous avons dû annuler la sortie du printemps mais avons tenu néanmoins à distribuer un sachet de Noël aux enfants et pu faire un semblant de pique-nique en maintenant les distances dans le groupe en fin d'année... Malheureusement, les temps pluvieux n'a pas soutenu la journée ! » A la rentrée 2021, la cantine a enfin retrouvé sa place et il y a toujours deux garderies. Nous espérons que nous aurons de nouveau une seule garderie bientôt. Car cela est très coûteux

pour l'association » Le bureau a été réélu à l'unanimité et le maire a indiqué qu'un « courrier est parti en direction des parents d'élèves, leur annonçant que l'étude d'un syndicat intercommunal est en cours, regroupant Morville, Négreville, Magneville et l'Étang-Bertrand. Au chapitre de la nouvelle cantine, le permis de construire est imminent, sachant qu'il y a actuellement, sur le plan national, un problème de prix des matériaux qui va rendre ce genre de grand chantier un peu plus compliqué que prévu... Car certaines subventions sont allouées en fonction des devis de départ. Néanmoins, l'objectif est d'avoir une nouvelle cantine opérationnelle avec le démarrage de la nouvelle structure pour la rentrée 2023 »

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Chaleureux déjeuner des aînés

On se retrouve enfin !



➔ Le maire Guy Lesénéchal, a accueilli Louise Baudain, 94 ans, et Robert Confiant, 92 ans en décembre prochain, tous les deux doyens de la journée.

TOUS LES participants étaient ravis de se retrouver pour célébrer ensemble les aînés de la commune. Selon la tradition, le maire Guy Lesénéchal a parlé à l'assemblée, demandant à tous de se souvenir de ceux qui sont partis ces derniers mois « Et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous. Nous avons une pensée particulière pour notre centenaire, Marcelle Onroy, qui a fêté ce bel anniversaire le 27 mars de cette année. Mais elle n'a pu venir et aujourd'hui, nous accueillons Louise Baudain, 94 ans, doyenne de la journée » ; et du côté des hommes « Après le décès d'Henri Marie, c'est Robert Confiant qui est notre doyen : il aura 92 ans en décembre prochain ».

Le maire leur a souhaité de

belles années encore et est ensuite revenu sur la période Covid-19 que nous avons tous vécue : « Il y a eu de l'isolement pour certains et aujourd'hui, parfois, des difficultés pour reprendre les activités et une vie comme avant. Nous avons tout fait, avec l'équipe municipale, pour maintenir autant que possible le lien avec nos administrés et surtout, n'hésitez pas à nous faire signe si vous avez connaissance de problèmes d'isolement. Il est si vital de garder ce lien entre les habitants et les membres du conseil municipal sont toujours là pour apporter leur aide aux personnes vulnérables ou isolées ».

Guy Lesénéchal a également fait allusion au Cercle de l'amitié, l'AJEL, soulignant que

cette association a pour mission de créer des échanges entre ses adhérents et de faire du club un lieu de rencontre et de convivialité : « Il y a un réel besoin de renouvellement des membres et ce renouvellement pourra entraîner une opportunité, celle de proposer des activités nouvelles » Le maire a remercié « Sophie, maîtresse de cérémonie qui a organisé avec toute l'équipe ce déjeuner préparé par le Relais du Cotentin... Et bien sûr à toute l'équipe qui s'est mise en quatre pour apporter un moment de détente et d'amitié aux participants ». Un déjeuner composé de bouchées à la reine, de filet mignon au cidre et d'un merveilleux fondant au chocolat... »

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Jugée trop petite et inconfortable

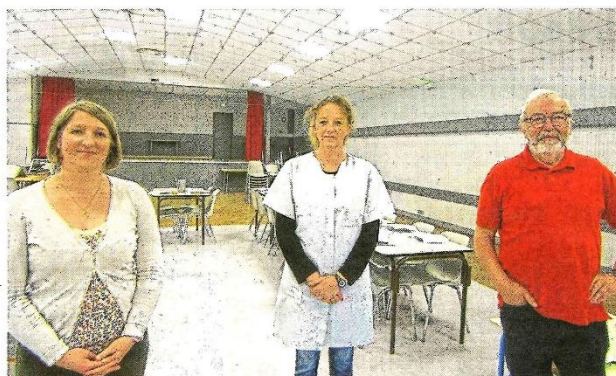
La cantine transférée à la salle des fêtes

DEPUIS Pâques, les Négrevillais peuvent voir les écoliers se déplacer à l'heure de midi vers la salle des fêtes. La décision a en effet été prise d'y transférer la cantine, décidément trop petite et inconfortable.

Le maire, Guy Lesénéchal, et Anne Madeleine, son adjointe en charge des questions scolaires, expliquent : « Nous avons environ 74 enfants pour le déjeuner, et rappelons que c'est l'association Restauration-Récréation qui gère ce sujet délicat, en partenariat avec la municipalité bien sûr. Or, la petite pièce habituelle où sont reçus les enfants est vraiment trop étroite pour les accueillir correctement. »

En attendant le nouveau restaurant scolaire

Aussi, la décision a été prise d'opérer ce changement, qui implique, on l'aura compris, une organisation très précise, notamment pour le déplacement des enfants dans la rue, même si la distance n'est pas



➔ Anne Madeleine, Karine Mangleer et Guy Lesénéchal dans la salle des fêtes qui fait désormais office de cantine, car suffisamment vaste pour accueillir les écoliers dans de meilleures conditions.

considérable. « Le choix s'est fait collectivement, souligne le maire. Et les deux services sont maintenant » Cette solution permettra d'attendre sereinement la construction du nouveau restaurant scolaire prévu par la municipalité.

Celui-ci sera dimensionné pour accueillir une centaine d'enfants, et intégrera poten-

tiellement une cuisine, une salle de restauration et un espace garderie.

Il sera construit dans le prolongement du bâtiment du groupe scolaire sur un terrain propriété de la commune. Il garantira un confort accru à la fois pour les enfants, qui auront le temps de prendre leur repas calmement, ainsi que pour le personnel de service.

Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur air-eau. En lien avec le SDEM (Syndicat départemental d'énergies de la Manche), des toits en panneaux photovoltaïques devraient y être installés.

Tout est fait pour assurer aux écoliers le maximum de confort et de sécurité.

E. G.

RETRO 2021

BRICQUEBEC-EN-COTENTIN. Anniversaire au foyer-résidence Les Peupliers

Cent bougies de soufflées pour Marcelle Onfroy

CEIL MALICIEUX, droite sur ses jambes et sourire taquin, Marcelle Onfroy a été honorée le 27 mars, jour anniversaire de sa naissance... en 1921 ! Voilà désormais 100 ans que Marcelle-Hamel est venue au monde. Un monde où elle n'a cessé d'apporter sa pierre à l'édifice, menant la vie exemplaire d'une femme dévouée à sa famille et à son travail.

« J'ai la chance d'être en bonne santé »

La réception en l'honneur de la jeune centenaire a eu lieu au foyer-résidence Les Peupliers, car c'est ici, à Bricquebec, que Marcelle réside depuis 4 ans. Une petite réception en présence du maire de Bricquebec-en-Cotentin, Denis Lefter, et du maire de Négreville, Guy Lesénéchal.

Négreville ? Oui, car comme l'a souligné Guy Lesénéchal :



→ Une belle journée à marquer d'une pierre blanche pour Marcelle Onfroy, qui a eu 100 ans le 27 mars.

« Marcelle Onfroy y a résidé pratiquement 70 années de sa vie ». Mariée en 1946 à Albert Onfroy, ils ont été exploitants agricoles à la ferme des Petits Pieds de 1949 à 1977. Le tout

en élevant huit enfants ! Quatre d'entre eux étaient d'ailleurs présents à cette cérémonie : Michèle, Jeanne et les jumeaux Pierre et Jacques. Les deux maires ont remis de

magnifiques bouquets, avant qu'ait lieu la traditionnelle coutume du gâteau mettant les 100 bougies à l'honneur, symboles vibrants de toute une vie. Puis les conversations sont allées bon train, entre bonheur

du jour et évocation des souvenirs heureux.

« J'ai la chance d'être en bonne santé et d'avoir également huit enfants en pleine forme », déclare Marcelle Onfroy, décidément très en verve.

L'anecdote des vrais jumeaux

L'histoire de la naissance des jumeaux a remporté un franc succès, car si ce sont bien de « vrais » jumeaux, ils ne sont pas nés le même jour, ni dans la même commune !

Comment est-ce possible ? Le 25 juin, Pierre est né à Négreville à 11 h 30. Mais à la suite d'une complication, Marcelle a dû être transportée à Valognes pour donner naissance à Jacques à la maternité, quelques heures plus tard.

Une belle aventure dont se souvient parfaitement Marcelle, qui a donc donné 8 enfants à la France, mais aussi 12 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants !

Guy Lesénéchal a rappelé que durant des années, il avait eu l'occasion de jouer au scrabble avec Marcelle au Club de l'amitié qui réunit les anciens de Négreville. « Et j'ai été impressionné de voir à quel point elle avait un vocabulaire riche. À tel point que j'ai cru qu'elle était une ancienne institutrice. Mon admiration a d'autant plus été importante quand j'ai su que Marcelle avait arrêté l'école... à 13 ans ! »

8 enfants, 12 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants

Cet hommage à Marcelle Onfroy a été l'occasion pour tous les participants d'être impressionnés par le parcours formidable de la toute nouvelle centenaire. « Vous êtes partie pour nous étonner encore ! », insiste Guy Lesénéchal.

E. G.

BRICQUEBEC-EN-COTENTIN. Après un an de sommeil dû à la pandémie

Le Cercle de l'Amitié sauvé de justesse

MERCREDI après-midi, des membres de l'association Le Cercle de l'Amitié, se sont retrouvés à la salle Beaudouin pour l'assemblée générale annuelle. Le président, Guy Lesénéchal, a prononcé un bref mot de bienvenue et de remerciement pour la vingtaine de membres présents qui avaient accepté de venir malgré l'état de santé ne permettant plus de venir à nos activités. D'autre part, j'ai été élu maire de la commune et je ne peux donc pas garder ma place dans l'organisation du club. Je suis très attaché au Cercle de l'Amitié où j'ai passé de bons moments, et il est très important pour les aînés de la commune

car c'est le seul lieu où ils peuvent se retrouver, échanger et se rencontrer pour des activités communes. Une nouvelle équipe va donc devoir redynamiser le club après un an de sommeil. Le trésorier, Pierre Letier, a présenté un bilan financier largement bénéficiaire grâce à une réserve importante. La secrétaire, Cécile Dougliebo, a rappelé les activités de 2019 et de 2020, belotes, sorties diverses, spectacles dont le Tambour, à Saint-Vaast-la-Hougue, repas dont celui de Noël. Elle a souligné que ces activités avaient complètement cessé en mars 2020 à cause de la situation sanitaire. Tous les bénévoles, quelquefois étrangers à l'association, qui viennent régulièrement prêt main-forte lors de ces activités, ont été chaleureusement remerciés.

Puis est venu le moment des élections. Le président, la secrétaire et le trésorier étant démissionnaires, il a été décidé d'élire d'abord le conseil d'administration. Après un tour de table, il s'avère que cinq

membres sont volontaires pour en faire partie : Geneviève Langlois, Bernadette Vilette, Maurice Fleury, Joël et Nicole Moulin. Ils ont tous été élus à l'unanimité. Après de très longues discussions, il apparaît que personne ne veut être président. Il est donc décidé que

ces cinq élus formeront un comité directeur qui remettra en route l'association avec des activités simplifiées au maximum avec une réunion pour des activités simples des membres, toutes les deux semaines. Guy Lesénéchal a remercié

André CORBEL



→ Les membres de l'association Le Cercle de l'Amitié, avec au premier rang, les cinq membres du comité directeur : Maurice Fleury, Bernadette Vilette, Geneviève Langlois et Joël et Nicole Moulin.

l'assemblée : « Merci à la nouvelle équipe qui a eu le courage de maintenir le club en vie malgré le déclin actuel. L'ancien bureau les aidera pendant quelque temps pour qu'ils puissent être efficaces. »

André CORBEL

André CORBEL

Une commémoration bien suivie

C'EST en présence de membres du conseil municipal, des anciens combattants de Négreville et notamment le porte-drapeau Louis Lamarre, sans oublier quelques familles accompagnées de leurs enfants, que le maire, Guy Lesénéchal, a lu le beau message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants : « La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations... La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en



→ Le dépôt de gerbe est toujours un moment fort d'une cérémonie destinée à commémorer le sacrifice de jeunes morts pour leur patrie.

2021 ». L'appel des Morts pour la France a été fait par Pierre Letierier ancien combattant, suivi par une minute de silence. Puis une gerbe a été déposée au monument aux Morts par les anciens combattants, suivis par les enfants de la commune présents à la commémoration qui ont déposé avec émotion leur bouquet de fleurs au pied du monument. La cérémonie s'est terminée par le chant de la Marseillaise entonné avec ferveur par tous les participants. Après avoir salué le porte-drapeau, le maire a remercié les participants et tout

particulièrement les familles qui ont invité leurs enfants à participer à la cérémonie, permettant que le souvenir s'inscrive dans la mémoire des nouvelles générations. Il est si important de ne pas oublier ces tristes heures de l'histoire.

E. G.

Patrimoine de Négreville

L'histoire de la commune par le « Pays d'Art et d'Histoire »

Le nom de Négreville (« le domaine de Snaegeir ») est dérivé d'un nom d'homme d'origine scandinave, sans doute l'un des fameux vikings établis en Cotentin dans le courant du X^e siècle. Selon la légende, il existait antérieurement une abbaye mérovingienne, où saint Clair, originaire de Grande-Bretagne, vint trouver asile avant de se retirer en ermite dans une forêt voisine.

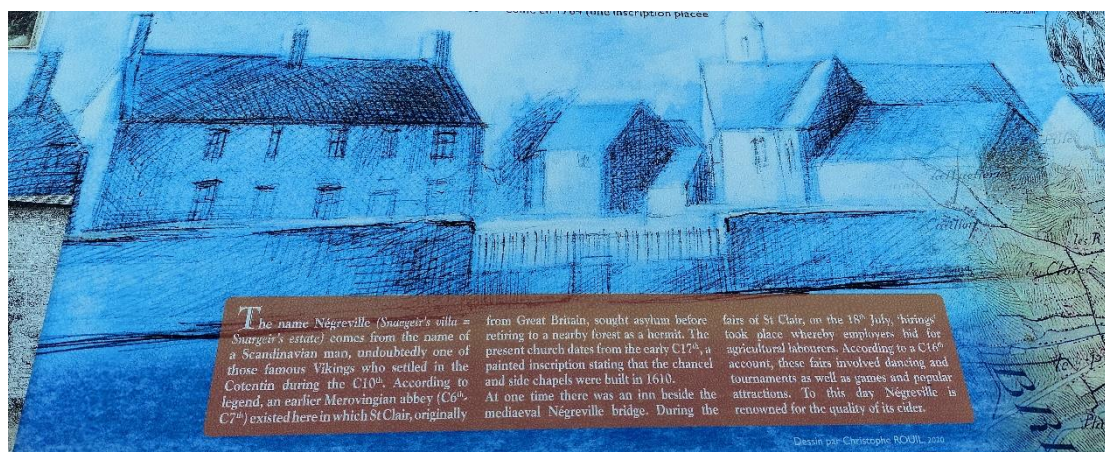
Construite au tout début du XVII^e siècle, l'église Saint-Pierre se signale par ses volumes amples et lumineux. Une inscription peinte visible dans la chapelle sud précise qu'en l'an que l'on comptait VI cents dix après mille (1610) noble homme Richard Imbert, seigneur de Sébeville, fit faire à ses dépens de ce temple le c(h)œur. Les chapelles aussi à Dieu en soit l'honneur. La longue nef voutée est précédée par un porche orné de pinacles et de consoles à figures d'anges. La qualité des matériaux utilisés - calcaire clair de Valognes et grès armoricain - contribue à l'élégance de son architecture.

Situé à mi-distance entre Valognes et Bricquebec, au point de franchissement de la rivière d'Ouve, ce village marquait pour les cavaliers et les piétons une étape routière sur le trajet entre les deux villes. On y trouve en 1553 la mention d'une auberge (*chez Perette*), située sans doute à proximité du vieux pont médiéval à quatre arches et du petit puits couvert, coiffé d'une croix, qui le précède.

C'est ici que se tenaient jadis les foires de la Saint-Clair, le 18 juillet de chaque année, avec leurs « loueries » de personnel agricole : hommes, femmes et enfants s'engageaient tantôt comme charretier, chambrière ou valet de ferme, à servir chez leur maître pour une année entière. D'après le témoignage donné au XVI^e siècle par Gilles de Gouberville, ces foires donnaient aussi lieu à des danses et à des luttes, ainsi qu'à d'autres jeux et distractions populaires.

Négreville compte un nombre important de manoirs et de belles demeures, dont les imposants châteaux de Pont-Rilly (XVIII^e siècle) et de Darnétal. Au cœur du village, jouxte l'église, le manoir dit de Digulleville se signale par son portail au décor flamboyant et son logis avec tour d'escalier. En remontant la rue on peut aussi découvrir l'ancien presbytère, édifié en 1764 (une inscription placée en façade indique l'identité de ses bâtisseurs), et la haute façade en pierre de taille du manoir de Saint-Rémy. De l'autre côté de la route de Valognes subsiste un autre manoir avec portail charretier. Il correspond probablement le site de l'ancienne seigneurie de Négreville, rattachée en 1204 au domaine royal. Le « Moulin de la ville » qui se trouve plus haut protégé au titre des monuments historiques. La commune abrite de nombreux autres moulins anciens, dont ceux de Darnetal, du Pont Capitaine, du Pont-Durand et de La Filature, le Moulin Lande et celui du Château du Pont-Rilly. Elle possède également plusieurs lavoirs, fours à chaud, ponts anciens, puits couverts, quelques oratoires et de belles croix de chemin.

Les habitants de Négreville jouissaient de droits étendus sur les forêts environnantes (pâturage des troupeaux, bois de construction et de chauffage, clôture des haies). La qualité de leurs productions cidricoles est particulièrement réputée.



Patrimoine de Négreville

Le Château de Pont-Rilly

Le Château de Pont-Rilly est l'une des plus impressionnantes maisons en Normandie. Il a été conçu en 1765 par l'architecte Pierre-Raphaël de Lozon pour le marquis d'Ourville. Une chapelle, un pavillon, des étables, des granges, un moulin et une boulangerie ont été ajoutés en 1774 pour rendre l'ensemble plus harmonieux.



Les vastes pelouses sur lesquelles broutent ânes et moutons sont divisées par de petits canaux eux-mêmes offrant un cadre de vie idéal aux cygnes et aux canards. Les paons se promènent dans les jardins parmi de nombreux autres pensionnaires (poules, coq, canards...). L'intérieur du château est resté inchangé depuis le 18ème siècle : parquet de Versailles, magnifiques boiseries et cheminées en marbre dans chaque chambre, le tout meublé avec des meubles anciens.



Patrimoine de Négreville

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, à partir de 1941, des officiers allemands logent au château et cohabitent avec la famille de Mareuil propriétaire depuis 1905. Après le débarquement de 1944, à partir de juillet, le château est le quartier général de l'Advance section of communications zone (ADSEC/Com Z)



Le château a été négligé pendant presque un siècle quand, en 1982, l'enthousiasme et le dévouement de ses propriétaires actuels, Jean-Jacques et Annick Roucheray le sauvèrent d'un déclin certain. Ils ont rénové le château avec les règles de l'Art et lui firent retrouver les splendeurs de la gloire passée. Ils eurent la chance de rentrer en possession d'archives miraculeusement préservées, chose étonnante si l'on considère les dégâts subis pendant la Seconde Guerre Mondiale.



En savoir plus

<https://www.chateau-pont-rilly.com/fra>

Châteaux et Manoirs de la Manche, tome III, Editions Rivages de France

Edition privée Château de Pont Rilly, photos d'Eric Sanders, texte d'Eric Lescroart <http://www.ericssander.com/-/galleries/properties/chateau-prive-en-france>

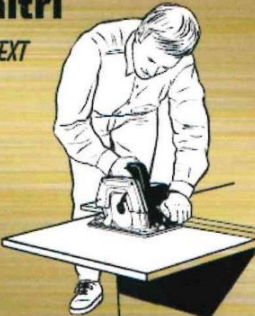
MENUISERIE/ISOLATION
BARDAGE

ENT.Lemarié Roland

entreprise-le-marie@hotmail.fr
02 33 40 27 07

HAMEAU BRISSET
50260 NEGREVILLE
06 16 66 70 18

LEREVEREND Dimitri
MENUISERIE AGENCEMENT INT & EXT
POSE BOIS-PVC-ALU
PLÂTRERIE
ISOLATION



LE PONT 50260 NEGREVILLE
TEL : 06 79 40 28 26
02 33 94 28 80



Neuf et Rénovation

La Valpierrerie
50260 Négreville

- Enduit projeté
- Nettoyage façade et toiture
- Plâtrerie et isolation
- Peinture intérieur et extérieur
- ITE (isolation thermique par l'extérieur)

06.18.44.14.92
bjn.50@outlook.fr
n° sîret: 752 421 222 000 15

RGE
artisan



EURL Denis COTTEBRUNE

COUVERTURE - ZINGUERIE - RAMONAGE
ISOLATION - BARDAGE

Le Bourg
50260 NÉGREVILLE
Tél. 02 33 40 32 62
06 15 05 16 60

Mail : denis.cottebrune@wanadoo.fr

Garage du Vieux Chêne



M. HAMEL Dominique

Route de Bricquebec - 50260 NEGREVILLE
Tél : 02.33.40.05.90 - Fax : 02.33.08.06.42

Emmanuel FOSSEY

POSE
Menuiserie
Cloison
Plafond
Isolation

Michaël Carrer
Technicien Automobiles



Réparation toutes marques
Uniquement sur RDV

La Paperie
50260 Négreville

Tél. : 06.74.35.57.20
michael.carrer@orange.fr

TRAVAUX PUBLICS
et PARTICULIERS

TERRASSEMENTS
TRANSPORTS



S.A.R.L. GALOPIN TP
Catherine et Philippe LAUNEY
La Siquetterie 50260 NEGREVILLE
Tél. 02 33 21 33 12

02 33 41 01 62

Ouvert
tous les jours



Les Serres de Négreville

Horticulteur - Pépiniériste

Chez Isa

COIFFEUSE HOMME & BARBIÈRE

Prochainement à NÉGREVILLE! 37 rue 19 Juin 1944.

RENDEZ-VOUS EN 2021. 02.33.53.62.36

*Chambres de caractère, gîte et petits-déjeuners
Rooms of character, cottage and breakfast*

Château du XVIII^{ème} siècle

Situé en France, en Normandie, dans le Cotentin
Located in France, in Normandy, in the Cotentin



Château de Pont-Rilly
Monsieur et Madame Roucheray
50260 NÉGREVILLE
France

+33 (0)2 33 40 47 50
www.chateau-pont-rilly.com
chateau-pont-rilly@wanadoo.fr



Ferme de Banoville

Sarah Beale

Ferme de Banoville
50260 NÉGREVILLE

www.banoville.com
Tel: 00 33 (0)2 33 08 05 36
Tel: 00 33 (0)6 01 43 18 73
banoville@gmail.com

Siret: 794 162 925 00026
Siret: 794 162 925 00018
TVA FR 07 794 162925



PRODUIT DU TERROIR

Cidre Bouché Fermier

Louis FRIGOUT, Récoltant
La Croix Jacob 50200 NÉGREVILLE
Tél: 02 33 40 22 37

CRU DE NÉGREVILLE

75 cl BEUVRI FRASIS 4,5 % vol.





LA FERME DU PONT CAPITAINE

Maraîchage bio

Vente à la ferme le jeudi de 17H30 à 19H00 d'avril à octobre
Marché de Valognes le vendredi matin


Adresse: 1571 Route du Pont Rilly 50260 Négrevill
Mail: lafermedupontcapitaine@gmail.com
Tél: 06 84 68 88 98
Facebook: La Ferme du Pont Capitaine

LE THEATRO

www.compagnie-letheatro.com

06 13 60 39 58 carreletheatro@sfr.fr
LA COMPAGNIE DE LA LANDE PERDUE 06 80 56 82 49

LES PERROQUETS
Chambre d'Hotel/Bed & Breakfast & Gite
Trevor & Carol Skyrer



La Bonne Vierge
50260
Négreville, France

0033(0)233934404
Mob 00447496103404
info@lesperroquets.net
www.lesperroquets.net

CHAMBRE CHEZ L'HABITANT



NÉGREVILLE « La Bourg »

Gatherme CREYON ☎ 02-33-40-38-27 • 06-88-81-67-08



Le gîte des Longs Champs
06 79 91 54 52 / Négreville (50) / 8 personnes

L'atelier du Presbytère

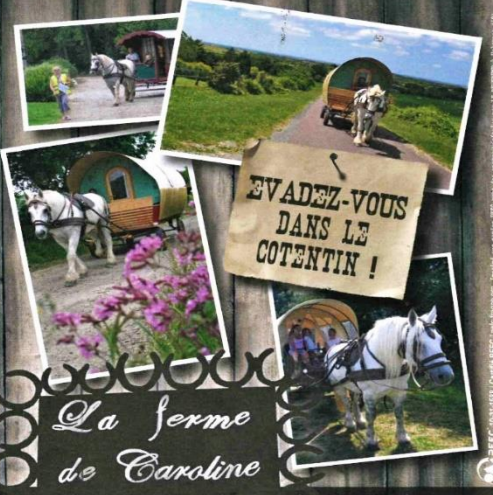
Dominique Godefroy

- Tapisserie siège traditionnelle
- Couture d'ameublement
- Cours d'initiation à la tapisserie siège
- Formation Ecole Boule

Village St Rémy
50260 NÉGREVILLE
Fax / Tél. : 02 33 21 54 27

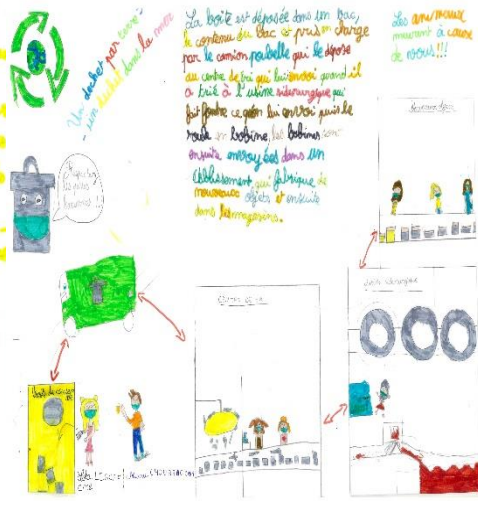


Relais équestre - Location vacances
Balades en chariot western,
randonnées en roulotte à cheval
dans le pays du Cotentin

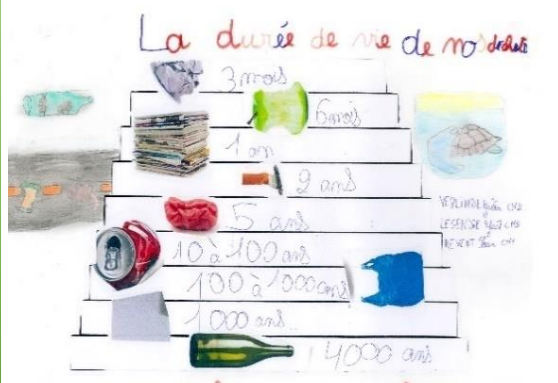


**EVADÉZ-VOUS
DANS LE
COTENTIN !**

*La Ferme
de Caroline*
50260 Négreville - 06 79 01 43 89
www.lafermedecaroline.com

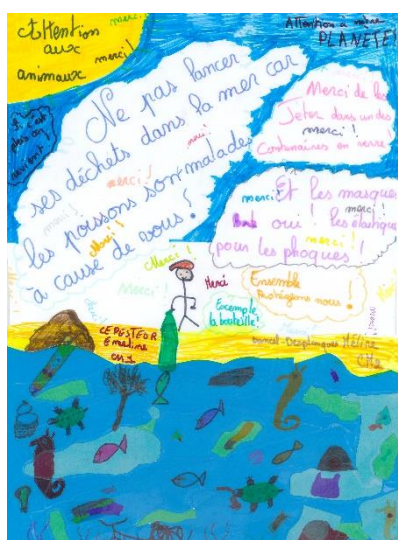


Affiches élaborées par les enfants de CM. Sur le thème du recyclage



Jeter ses déchets, c'est tuer la biodiversité!!!

Recyclage	20%	Dumont Camille CM1
triage	36%	SAISON CM1
incinération	30%	Que deviennent nos déchets?
compostage	22%	



Merci aux photographes et à Geneviève LANGLOIS pour la rétrospective 2021
 Conception et rédaction : Anne MADELEINE, Agnès DUMONT, Denis FLORIAN, Delphine ROBIN
 Mise en page : Dominique BRIEN
 Impression : LE REVEREND IMPRIMEURS-50700 VALOGNES